





## TABLE DES MATIÈRES

### Introduction

#### 1. **Gouvernance**

1.1 *Questions juridiques*

1.2 *Coopération et Partenariats*

1.3 *Questions financières, questions concernant le personnel et questions administratives*

#### 2. **Gestion intégrée des zones côtières**

#### 3. **Biodiversité**

#### 4. **Maîtrise et prévention de la pollution**

#### 5. **Production et consommation durables**

#### 6. **Changement climatique**

### Annexes

Annexe I Tableaux rendant compte de l'état d'avancement des activités d'avril à septembre 2010

Annexe II État, au mois d'octobre 2010, des signatures et ratifications de la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et de ses Protocoles

Annexe III Fonds d'affectation spéciale pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution : état, au 30 septembre 2010, des contributions



## Introduction

1. Le présent rapport retrace les activités et prestations réalisées au cours de la période comprise entre avril et septembre 2010.
2. Le rapport d'avancement se compose d'une partie narrative qui rend compte des résultats complets, résultats à mi-parcours et progrès obtenus au cours de la période considérée au titre de six thèmes, l'accent étant mis plus spécialement sur les grandes priorités convenues à la dernière réunion du Bureau tenue à Rabat (Maroc) en mai 2010, et il livre des renseignements détaillés sur les questions juridiques, financières et administratives. L'annexe I récapitule en tableaux circonstanciés les progrès accomplis et, s'il y a lieu, les questions en jeu, par prestation, dans la perspective de la planification et de la mise en œuvre futures.

## Thème I. Gouvernance

### Principales prestations

Renforcement de la cohérence, de l'efficacité et de l'obligation redditionnelle au plan institutionnel
Déficiences d'application corrigées: les Parties contractantes sont aidées à atteindre les objectifs de la Convention de Barcelone, des Protocoles et des stratégies adoptées
Connaissances et informations gérées et communiquées de manière efficace

3. Principales avancées et réalisations:
  - Progrès dans l'application de la Déclaration de Marrakech en ce qui concerne le cadre d'adaptation régional au changement climatique;
  - Progrès dans l'exécution des étapes 4 et 5 de la feuille de route sur l'approche écosystémique approuvée par les Parties contractantes à Almeria en 2008, en particulier le rapport d'évaluation méditerranéen fondé sur les écosystèmes en vue de parvenir à la Dix-septième réunion des Parties contractantes avec un rapport final qui soit considéré comme un rapport sur l'état de l'environnement pour l'exercice biennal et une proposition sur les objectifs écologiques pour la mer Méditerranée;
  - Progrès dans la SMDD et dans les méthodes de travail du processus d'évaluation de la CMDD, conformément à la décision de la Seizième réunion des Parties contractantes, novembre 2009;
  - Aide et soutien apportés aux Parties contractantes pour qu'elles s'acquittent de leurs obligations de rapport découlant de l'article 26 de la Convention de Barcelone;
  - Développement et mise en marche en ligne, le 15 septembre 2010, du Système d'information méditerranéen sur l'environnement et le développement durable (SIMEDD). Il offre aux utilisateurs un accès à un index de 120 000 données sur les principaux thèmes et questions du développement durable en Méditerranée;
  - Recherche de synergie avec la directive-cadre "Stratégie pour le milieu marin" (DCSMM) de l'UE pour l'exécution de la feuille de route du PAM sur l'approche écosystémique;
  - Contribution à la mise en œuvre de l'Initiative Horizon 2020. Un important document du PAM/PNUE a consisté dans le rapport sur l'état des lieux des pays de la rive sud de la Méditerranée quant au système commun d'information concernant les domaines prioritaires de l'Initiative;
  - Soumission d'un projet de notes conceptuelles pour le financement, au titre du FEM et de la CE, en vue de réaliser les prestations du Programme stratégique sur cinq ans dans le domaine de l'approche écosystémique, du renforcement du réseau d'ASPIM, etc.;
  - La coopération et le partenariat ont été resserrés avec plusieurs organisations et agences sur la base des principes de complémentarité, avantages comparatifs et synergie;

- *Des efforts ont été faits pour coordonner les activités entre le Projet régional de Partenariat Med et le Fonds d'investissement (géré par le PAM/PNUJ)-"MED durable"(géré par la Banque mondiale);*
- *Le Bilan de l'exécution du projet régional de Partenariat Med pour la première année (jusqu'au 30 juin 2010) a été établi et témoigne dans l'ensemble d'un succès modéré qui permet de le classer au premier rang des projets du PNUJ/DGEF portant sur les grands écosystèmes marins (LME);*
- *Préparation et convocation de la réunion du Bureau 71 et deux réunions du Comité exécutif de coordination;*
- *Avancées pour mener à bien la stratégie d'information & communication du PAM;*
- *Progrès dans l'élaboration des plans régionaux;*
- *Le Guide explicatif du Protocole GIZC en est au stade final de rédaction;*
- *Projet de Stratégie régionale de gestion des eaux de ballast et plan d'action préparés.*

4. La prochaine période devrait contribuer au renforcement du travail réalisé et des résultats déjà obtenus, et de finaliser la planification et la programmation concernant le prochain exercice biennal en s'attachant à tenir une Dix-septième réunion des Parties contractantes qui soit consacrée aux problèmes de fond.

5. De plus, le Secrétariat souhaiterait communiquer au Bureau certaines informations détaillées sur les questions juridiques et politiques qui appellent, de la part des membres du Bureau, des orientations et des conseils.

## **1.1 Questions juridiques**

### **1.1.1 État des ratifications et entrées en vigueur**

6. Conformément aux dernières mises à jour reçues de l'Espagne en sa qualité d'État dépositaire, suite à une demande du Secrétariat, quant à la position des ratifications de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles, la situation s'établit comme suit

*21<sup>1</sup> Parties contractantes ont accepté les amendements de 1995 à la Convention;*  
*15 Parties contractantes ont accepté les amendements de 1995 au Protocole "immersions";*  
*12 Parties contractantes ont ratifié le nouveau Protocole "prévention et situations critiques" de 2002*  
*17 Parties contractantes ont accepté les amendements de 1996 au Protocole "tellurique";*  
*18 Parties contractantes ont ratifié le Protocole ASP & biodiversité de 1995;*  
*6 Parties contractantes ont ratifié le Protocole "déchets dangereux" de 1996;*  
*5 Parties contractantes ont ratifié le Protocole "offshore" de 1994;*  
*5 Parties contractantes ont ratifié le Protocole GIZC de 2008.*

7. Un état détaillé des ratifications et entrées en vigueur est présenté à l'annexe II du présent rapport.

8. L'entrée en vigueur des instruments juridiques du PAM marque des avancées. Cependant, de nouveaux efforts devraient être faits pour que tous les instruments juridiques du PAM soient en vigueur pour l'ensemble des Parties contractantes. Cela étant, il est nécessaire que le Bureau exhorte toutes les Parties contractantes qui n'ont pas encore ratifié des instruments juridiques du PAM à le faire le plus rapidement possible.

9. Le Secrétariat présentera ses vues dans le rapport UNEP/BUR/71/4 "Questions spécifiques" et dans deux documents de référence à débattre en ce qui concerne l'entrée en vigueur des Protocoles "offshore" et GIZC.

10. Conformément aux procédures de notification concernant l'adoption de programmes, mesures et calendriers dans le cadre du Protocole "tellurique" pour ce qui a trait à la DBO<sub>5</sub> des eaux urbaines résiduaires, aux POP et au DDT, les plans régionaux ci-dessus sont devenus juridiquement

---

<sup>1</sup> Dans l'attente de la notification par le Dépositaire de la ratification par le Liban

contraignants le 16 juin 2010 pour les Parties au Protocole "tellurique" modifié de 1996. Seule une Partie contractantes (Turquie) a demandé une prorogation du délai pour l'application du plan régional sur la DBO<sub>5</sub>.

11. Il n'a pas encore été reçu de l'État dépositaire (Espagne) de renseignements confirmant ou non si les amendements aux annexes II et III du Protocole relatif aux aires spécialement modifiées et à la diversité biologique en Méditerranée, adoptés à la dernière réunion des Parties contractantes à Marrakech en 2009, sont entrés en vigueur.

***Projet de recommandation***

***Le Bureau est invité à inviter instamment les Parties contractantes:***

- 1. À tout mettre en œuvre pour accélérer le processus de ratification et faire en sorte que toutes les Parties contractantes soient tenues d'appliquer les instruments juridiques révisés et les nouveaux Protocoles du PAM, l'accent étant notamment mis sur le Protocole GIZC;***
- 2. À notifier sans délai la date à laquelle le plan régional comportant des mesures et calendriers juridiquement contraignants devient juridiquement contraignant et à soumettre au Secrétariat le plan d'action nécessaire, comme le prévoient l'article 15 du Protocole "tellurique" révisé de 1996 et la décision IG 19/8 relative au "Plan régional sur la suppression progressive de l'aldrine, du chlordane, de la dieldrine, de l'endrine, de l'heptachlore, du mirex et du toxaphène dans le cadre de l'application de l'article 15 du Protocole "tellurique"";***
- 3. Inviter instamment le pays dépositaire à préciser et notifier sans délai le statut de l'entrée en vigueur des amendements aux annexes II et III du Protocole ASP & biodiversité adoptés par la Seizième réunion des Parties contractantes.***

***1.1.2 Rapports 2010 sur l'application***

12. Conformément à la Décision IG 19/4 concernant les rapports et les indicateurs d'efficacité, les Parties contractantes ont l'obligation de soumettre le plus tôt possible leur rapport sur les mesures prises en application de la Convention et de ses Protocoles pour l'exercice biennal 2008-2009 de manière à ménager au Secrétariat le temps nécessaire pour évaluer les informations communiquées et pour préparer le rapport d'évaluation régional pour examen par le Comité de respect des obligations et par la réunion des Parties contractantes. À cet égard, le Secrétariat a envoyé une lettre à tous les Points focaux du PAM pour leur rappeler de soumettre les rapports nationaux avant la fin de 2010.

13. Suite aux délibérations et décisions de la dernière réunion du Bureau, le Secrétariat a également envoyé une lettre au Gouvernement de l'Italie en lui demandant de faire tout son possible pour que le formulaire de rapport soit à nouveau mis en ligne d'ici novembre 2010 au plus tard afin de permettre aux Parties contractantes de télécharger leurs rapports en anglais et en français d'ici la fin 2010. Le Gouvernement de l'Italie, dans sa lettre à l'Unité de coordination, s'est engagé à rendre le formulaire de rapport/système de rapports du PAM accessible en ligne d'ici novembre 2010.

***Projet de recommandation***

***Le Bureau est invité à enjoindre aux Parties contractantes de soumettre sans délai leur rapport sur les mesures prises au cours de l'exercice biennal 2008-2009 en application de la Convention et de ses Protocoles en tant que principale obligation découlant de la Convention de Barcelone,***

***et***

***Demande au Secrétariat de soumettre à temps le rapport d'évaluation sur l'état de l'application de la Convention et de ses Protocoles pour examen par le Comité de respect des obligations et par la réunion des Parties contractantes en 2011, ainsi qu'il prévu dans les Mécanismes et procédures de respect des obligations dans le cadre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles.***

## 1.2 *Coopération et partenariats*

14. L'Unité de coordination et les composantes du PAM ont pris part à un certain nombre de réunions et concouru à différentes initiatives régionales d'intérêt pour le PAM.

15. L'on relèvera l'importance majeure du renforcement de la coopération entre le PAM et la CE sur plusieurs questions essentielles, en particulier l'exécution de la feuille de route du PAM sur l'approche écosystémique en synergie, le cas échéant, avec la directive DCSMM et en coordination avec d'autres conventions de mers régionales pertinentes, telles que OSPAR, la Commission de la mer Noire et HELCOM. Des composantes du PAM (le MED POL et le Plan Bleu) ont participé aux groupes de travail pour l'élaboration d'indicateurs au titre de la DCSMM.

16. S'agissant d'Horizon 2020, le Secrétariat, et notamment ses composantes MED POL et CAR/PP, ont poursuivi leur concours actif aux trois volets de l'initiative (réduction, surveillance continue de la pollution et renforcement des capacités). Plus concrètement, après le succès du lancement de MeHSIP-Phase II comportant la préparation de portefeuilles d'investissements pour le premier ensemble de projets de réduction de la pollution en Israël, au Liban, au Maroc et en Tunisie, des contacts étroits ont été maintenus avec la Banque européenne d'investissement (BEI) lors des négociations avec les pays et pour assurer le suivi. En ce qui concerne le renforcement des capacités, le MED POL a recensé des experts à impliquer dans les programmes de formation des pays de l'Adriatique, lesquels experts devraient désormais être associés au programme, et le CAR/PP recevra des fonds pour se charger de la prise de toutes les dispositions nécessaires à la conclusion des contrats et à l'octroi de moyens d'appui technique pour l'un des experts thématiques, à savoir le spécialiste en matière de systèmes de management environnemental et de production plus propre. Dans le même cadre, il a été décidé de lancer une nouvelle initiative dans les pays balkaniques et en Turquie concernant la réduction de la pollution. En conséquence, une réunion de démarrage s'est tenue à Bruxelles où les PAN établis dans le cadre du MED POL et adoptés par les pays ont été présentés comme plateforme de base à l'identification des zones d'intervention et d'investissement pour la réduction de la pollution.

17. La coopération PAM/PNUE-AEE s'est encore resserrée. Au titre du volet Surveillance continue de l'Initiative Horizon 2020, le PAM/PNUE a reçu une subvention de l'AEE en vue d'établir un état des lieux concernant la mise en place d'un système commun d'information sur l'environnement en Méditerranée. En dépit du court délai pour mener à bien la mission affectée, le Secrétariat, avec le ferme appui du MED POL, du Plan Bleu et de l'INFO/RAC, a rendu un rapport consolidé et très complet. Le rapport contient des recommandations sur la voie à suivre et insiste en particulier sur la nécessité d'accélérer, les travaux concernant l'*Infosystème PAM*, ainsi que sur la nécessité d'une politique régionale pour régir le partage et la gestion des données qui devra être adoptée par les Parties contractantes, tout comme de renforcer la coopération avec les autres agences œuvrant dans le domaine de l'information environnementale, en particulier avec l'AEE.

18. Le Plan Bleu s'attend à une réduction de la capacité d'appui de ses partenaires traditionnels dans la période à venir. En outre, au cours de la période considérée, le Centre s'est employé à forger des partenariats avec le Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée ainsi qu'avec les parties prenantes concernées par les interventions de l'Union pour la Méditerranée.

19. Le CAR/PAP, au cours de la période considérée, a créé et renforcé des partenariats avec le Programme hydrologique international (PHI-UNESCO), le GWP pour la Méditerranée et le CAR/ASP, en particulier lors de la mise en œuvre du projet de grand écosystème marin (LME) du FEM. Un partenariat très coopératif et constructif a été créé.

20. Le CAR/PP prépare des accords avec le Fonds mondial pour la nature (WWF) pour collaborer et échanger son expérience en matière de production et consommation durables, et de mener des activités conjointes sur les pesticides, l'alimentation et les POP, ainsi qu'avec le Centre de coopération en Méditerranée de la Croix-Rouge, en vue de réaliser des campagnes de sensibilisation à la production et à la consommation durables pour son réseau.

21. Dans la stratégie proposée pour l'échange des eaux de ballast des navires en mer Méditerranée, il a été jugé impératif de se concerter avec d'autres accords régionaux tels qu'OSPAR



et HELCOM en vue de prendre en compte les exigences spécifiques d'autres mers régionales. Cette approche a été approuvée par le groupe maritime d'OSPAR (OTSOPA) et il en a été fait mention à la réunion ministérielle de la Commission OSPAR à laquelle a participé l'Unité de coordination du PAM/PNUE. Il est des navires qui entrent en mer Méditerranée en provenance de la zone de l'Atlantique Nord et il s'impose par conséquent de veiller à ce que les capitaines de navire soient bien informés des divers régimes adoptés au niveau des accords de mers régionales. Pareillement, le REMPEC soumet actuellement au groupe maritime d'HELCOM un document qui est consacré à la même question. Il est important que les capitaines des navires croisant dans ces zones maritimes aient une vue d'ensemble des diverses conditions requises afin de s'y conformer.

### **1.3 Questions financières, questions concernant le personnel et questions administratives**

#### **Versement des contributions**

22. L'état, au 30 septembre 2010, du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée s'établissait comme suit:

- Total des engagements de contribution ordinaires et additionnels pour 2010: 6 594 138 €
- Total des recouvrements en 2010 pour 2010: 6 067 214 € (soit 92% des engagements de contribution pour 2010).
- Total des arriérés de contribution pour 2009 et les années antérieures: 1 499 546 €
- Total des recouvrements en 2010 pour les années antérieures: 96 376 € (soit 6,4% des arriérés de contribution pour 2009 et les années antérieures).
- Le total des contributions non versées à ce jour s'élève 1 930 094 €. Ce montant comprend les contributions non versées pour 2010 (525 630 €) et les arriérés de contribution pour 2009 et les années antérieures (1 404 464 €).

23. Les détails des versements effectués et des contributions à recouvrer figurent à l'**annexe III**. Le Siège du PNUE et l'Unité de coordination ont adressé des lettres de rappel aux Parties contractantes en ce qui concerne les engagements de contribution pour 2010 ainsi que les contributions non versées pour les années antérieures.

#### **Budget-programme du PAM**

24. Les projets 2010-2011 du PAM ont été créés pour l'Unité de coordination, le MED POL et tous les CAR et sont en cours d'exécution conformément aux budgets approuvés par la Seizième réunion des Parties contractantes. Il est actuellement procédé à des révisions internes en vue de réduire les budgets 2010-2011 au niveau des recettes prévues.

#### **Questions concernant le personnel**

**Coordonnateur** (Poste no : MEL-2322-2532-2664-1101-00): l'avis de vacance du poste a été affiché sur Galaxy le 22 mars 2010 pour une durée de 60 jours. Le processus de sélection est en cours.

**Fonctionnaire d'administration/gestion des fonds** (Poste no: OTO-27800 EP-4001): dans le cadre de la politique de rotation du PNUE, les fonctionnaires d'administration/gestion des fonds ont été déplacés entre les bureaux du PNUE. M. Khaled Ben Salah (Tunisie) a été réaffecté au Siège du PNUE et Mme Kumiko Yatagai (Japon) a été désignée comme Fonctionnaire d'administration/gestion des fonds au PAM/PNUE à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

**Juriste** (Poste no: ME/6030-04-04-120): l'avis de vacance du poste a été affiché sur Galaxy pour une durée de 60 jours, la date limite de dépôt des candidatures étant fixée au 19 juin 2010. Ce sont au total 237 candidatures qui ont été reçues, dont 85 émanant d'avocats/juristes méditerranéens. Le PAM/PNUE a établi une liste de présélection et invité 7 candidats à un entretien par téléphone. Au terme de cet exercice, 3 des 7 candidats ont été recommandés pour un entretien en face à face et appelés à se soumettre à une évaluation écrite, dont l'un et l'autre ont eu lieu le 6 septembre 2010. Le processus de recrutement est en cours.

**Assistante bibliothécaire** (Poste no: MEL-2322-2B91-2664-1317-00): Au départ de Mme Margaret Watts en congé spécial d'un an sans traitement à compter du 16 juillet 2010, l'avis de vacance du poste a été publié. 43 candidatures ont été reçues au total. Mme Aiki Pavlidou (ressortissante grecque) a été recommandée et sélectionnée pour le poste. Il lui a été offert un contrat temporaire d'un an à compter du 13 septembre 2010 à une classe G4 inférieure

**Secrétaire MED POL** (Poste no: MEL-2322-2534-2664-1103): le poste est gelé.

**Au REMPEC:**

**Mme Lilia Khodjet El Khil** (Tunisie), Administratrice de programme (Protection du milieu marin), classe P4 au REMPEC, a présenté sa démission à compter du 19 octobre 2010 pour des raisons d'ordre personnel.

**Consultants travaillant au siège de l'Unité de coordination :**

**M. Harry Coccossis** (Grèce); le recrutement de ce consultant chargé des activités relatives à la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDDD) et à la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) a été prorogé jusqu'à février 2011.

**M. A. Baric** (Croatie) a été recruté pour aider aussi bien à coordonner la phase de Subvention de préparation (PPG) du projet FEM relatif à la variabilité climatique qu'à s'acquitter du mandat d'élaborer un cadre d'adaptation régional au changement climatique. Son affectation d'une durée de 9 mois a démarré le 6 septembre 2010.

**Consultants travaillant aux sièges des Centres d'activités régionales**

**Au CAR/PAP:**

**M. Brian Shipman** (Grande Bretagne) a été recruté comme consultant pour aider le Directeur du CAR/PAP par intérim pour la période d'avril à octobre 2010. Une prorogation d'une durée de 6 mois a été accordée.

**Au CAR/ASP:**

**Poste de directeur scientifique** : l'avis de vacance de poste a été transmis aux Point focaux du PAM et du CAR/ASP et il a été affiché sur le site web du PAM. Le processus de sélection a été concluant ; une recommandation a été adressée au Directeur du CAR/ASP. Il est prévu que le poste sera pourvu d'ici la fin novembre 2010.

**Thème II. Gestion intégrée des zones côtières**

**Principales prestations**

*La gestion des zones côtières permet de parvenir à un véritable équilibre entre développement et protection*

25. Au cours de la période considérée, le Secrétariat s'est avant tout employé à obtenir des avancées significatives dans les prestations suivantes :

- 1 *Le questionnaire sur la GIZC en Méditerranée a été élaboré et complété ; les rapports nationaux sur les systèmes d'aménagement de l'espace ont été lancés dans certains pays comme un important complément à l'exercice d'inventaire.*
- 2 *Une assistance a été apportée à certains pays pour expliciter des éléments spécifiques du Protocole GIZC.*

- 3 *PAC Espagne – Atelier de démarrage et accord; PAC Monténégro prêt à être signé : PAC Maroc achevé avec succès, assorti d'un ambitieux programme de suivi. Le PAC Italie en est à sa phase préparatoire. PAC France: les négociations sont en cours pour amorcer la préparation de l'étude de faisabilité du PAC.*
- 4 *Le projet de Stratégie de mise en œuvre du Protocole GIZC a été établi et sera mis au point afin de permettre la planification des activités pour le prochain exercice biennal.*

### Thème III. Biodiversité

#### Principales prestations

<i>Services écosystémiques rendus par le milieu marin et côtier identifiés et évalués</i>
-------------------------------------------------------------------------------------------

<i>Conservation et utilisation durable de la biodiversité (vision stratégique, nouveaux objectifs dans le contexte de l'après-2010, y compris la pêche, les eaux de ballast, les espèces non indigènes), espèces menacées et en danger</i>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<i>Réseau d'aires marines et côtières protégées (AMP) - y compris les aires situées hors juridiction nationale - élargi, renforcé et géré de manière efficace</i>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 26. Principales avancées et réalisations:

- *12 aires d'intérêt pour la conservation ont été retenues par les Points focaux du CAR/ASP comme aires englobant la haute mer qui pourraient être des candidates à l'inscription sur la liste des ASPIM.*
- *Le rapport d'évaluation sur la mer Méditerranée entrepris dans le cadre de l'application de l'approche écosystémique est proche de sa finalisation.*
- *L'estimation de la valeur économique des bénéfices soutenable provenant des écosystèmes marins méditerranéens a été achevée et diffusée. Cette analyse est une contribution à la section économique du programme auquel le PAM est engagé sur l'approche écosystémique ainsi qu'un premier texte de référence sur ce sujet en Méditerranée.*
- *Une aire protégée a été créée par le Gouvernement grec dans zone nord de l'île de Milos et elle est en cours d'étude avec l'appui du CAR/ASP.*
- *Élaboration et impression d'un Rapport d'information concernant les impacts du changement climatique sur la biodiversité méditerranéenne qui est destiné à être présenté à la CoP 10 de la Convention sur la diversité biologique.*

**Thème IV. Maîtrise et prévention de la pollution****Principales prestations**

<i>Alerte précoce à la pollution (déversements massifs, substances nocives et potentiellement dangereuses)</i>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<i>Réduction des niveaux de pollution du milieu marin et côtier de la Méditerranée</i>
----------------------------------------------------------------------------------------

## 27. Principales avancées et réalisations:

- *Régime intérimaire volontaire sur l'échange des eaux de ballast doit être créé ; Chypre, la Croatie, l'Espagne, la Grèce, Israël, l'Italie, le Liban, le Monténégro, la Syrie, la Tunisie et la Turquie ont déjà fait part de leur approbation ;*
- *Deux pays de l'Adriatique sont en train de combler leur écart en matière de préparation à l'intervention en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures, à savoir le Monténégro et l'Albanie, lesquels élaborent des plans d'urgence qui doivent être adoptés au cours du présent exercice biennal, ce qui fraye la voie à une extension future à l'ensemble de la mer Adriatique de l'accord sous-régional existant entre l'Italie, la Croatie et la Slovénie.*
- *Activité de formation pour les antennes du CAR/PP afin d'appliquer les MTD et MPE à la région méditerranéenne, octobre 2010.*
- *Évaluations presque finalisées concernant le mercure, la DBO du secteur agroalimentaire et les POP, en prélude à l'élaboration de mesures ou plans régionaux juridiquement contraignants - en cours de formulation pour le mercure et la DBO.*
- *Nouvelles données de la surveillance continue téléchargées par les Parties au Protocole "tellurique".*

**Thème V. Production et consommation durables****Principales prestations**

<i>Examen des facteurs influant sur les écosystèmes: activités économiques, modes de consommation, infrastructures et développement spatial plus durables</i>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 28. Principales avancées et réalisations:

- *Les travaux sur le secteur de l'eau en Méditerranée continuent afin, en premier lieu, de nourrir la réflexion en cours – sous l'égide de l'Union pour la Méditerranée – pour formuler une stratégie méditerranéenne de l'eau et, en second lieu, de préparer le prochain Forum mondial de l'eau qui doit se dérouler à Marseille en 2012 ;*
- *Lancement de plusieurs études sur l'énergie en vue de développer une vue d'ensemble régionale des avantages potentiels en termes d'efficacité énergétique et des impacts sur la transition vers une économie plus modérée en matière d'énergie ;*
- *Animation de réflexions régionales sur la mobilité urbaine en Méditerranée ;*
- *Achèvement du site **Consumpedia**, un outil destiné à la société civile sur la consommation durable de produits et de services (13) ;*
- *Lancement du Prix - Green Shots Award –, production en cours de 10 courtes vidéos sur la consommation durable ;*
- *Quasi achèvement du lancement de l'Initiative GRECO dans tous les pays méditerranéens ;*
- *Achèvement de l'étude "État le plus récent de la PCD dans les pays méditerranéens" ;*
- *Production en cours de trois courtes vidéos sur les POP ;*
- *Publication du magazine technique sur les POP et autres produits chimiques ;*

- *Production en cours du magazine technique sur les marchés publics durables ;*
- *Préparation en cours d'un rapport d'évaluation sur la PCD, d'un plan d'action sur la PCD et d'une étude sur la PCD dans le secteur de l'agroalimentaire en Croatie (au titre de contribution à une assistance pilote en vue d'intégrer la PCD dans les politiques sectorielles en Croatie).*

29. La plupart des activités ci-dessus ont été menées en appliquant une méthodologie à faible intensité de carbone.

## Thème VI. Changement climatique

### Principales prestations

<i>Région méditerranéenne à même de relever les défis du changement climatique grâce à une meilleure compréhension des vulnérabilités et impacts écologiques potentiels</i>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<i>Vulnérabilité socio-économique réduite</i>
-----------------------------------------------

<i>Évaluer et fournir des informations en vue de réduire les impacts environnementaux néfastes des stratégies et technologies d'atténuation et d'adaptation (par ex., parcs d'éoliennes, énergie des océans, captage et stockage du CO<sub>2</sub>)</i>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 30. Principales avancées et réalisations

Au cours de la période considérée, l'on s'est employé à mener à bien les activités suivantes:

- *Poursuite des travaux de modélisation des impacts du changement climatique sur le ruissellement de surface en Méditerranée et, par conséquent, sur la disponibilité de ressources en eau pour différents usages ;*
- *Projet de document politique élaboré sur le changement climatique et la GIZC ;*
- *Étude nationale marocaine disponible sur l'adaptation au changement climatique dans le secteur de l'eau et celui de l'énergie ;*
- *Quatre rapports (une étude régionale et trois études de cas nationales (Liban, Maroc et Tunisie) disponibles sur l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments. Une traduction anglaise est prévue pour le rapport de l'étude régionale ;*
- *Publication en cours de lignes directrices sur l'atténuation du changement climatique concernant 16 secteurs industriels différents.*



## **ANNEXE I**

**Tableaux sur l'état d'avancement des activités  
Avril - Septembre 2010**





**RAPPORT D'AVANCEMENT ÉTABLI PAR LE SECRÉTARIAT  
AVRIL-SEPTEMBRE 2010**

**Thème I: Gouvernance**

**Prestations 1.1**

**Renforcement de la cohérence, de l'efficacité et de l'obligation redditionnelle au plan institutionnel**

Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget total (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> avril -30 septembre 2010	Remarques	% du budget dépensé
<p><i>Le taux de satisfaction des organes décisionnels et des partenaires (qualité, respect des délais et pertinence des travaux menés par le Secrétariat et les composantes du PAM) est contrôlé</i></p> <p><i>Systèmes de planification et système interne d'évaluation des performances instaurés</i></p> <p><i>Ressources mobilisées pour appliquer le Programme sur 5 ans</i></p> <p><i>Nombre de décisions et nombre de politiques préparées avec les partenaires.</i></p> <p><i>Taux d'accroissement des partenariats entre</i></p>	1.1.1 Dix-septième réunion des Parties contractantes	Enquêtes de satisfaction auprès des organes décisionnels et des partenaires quant à la qualité, la ponctualité et la pertinence des travaux du PAM, communiquées aux Parties contractantes dans les langues officielles et dans les délais impartis.	Unité de coordination avec la contribution des composantes et programmes du PAM	(200)	Dates de la réunion en négociation avec le pays hôte – France. Des questionnaires concernant le niveau de préparation par le Secrétariat des deux réunions tenues sur l'approche écosystémique ont été distribués et remplis par les participants.	Des discussions préliminaires ont eu lieu avec la France au sujet de thèmes provisoires de la session ministérielle de la Dix-septième réunion des Pc. Cette question fera l'objet d'un examen plus approfondi à la deuxième réunion du Bureau (BUR 71)	
	1.1.2 Réunions du Bureau (trois au cours de l'exercice biennal)	Progrès contrôlés, orientations fournies au Secrétariat, rapports des réunions du Bureau soumis à la réunion des Points focaux du PAM et à celle des Parties contractantes		90 (100)	71 <sup>e</sup> réunion du Bureau préparée; documents rédigés et distribués en temps voulu conformément au mandat du Bureau. L'ordre du jour de cette réunion du Bureau est censé aborder en particulier les principes, directions et processus sur la base desquels le nouveau programme de travail 2012-2013 sera élaboré par le Secrétariat et le processus d'actualisation, si nécessaire, du Programme de travail du PAM sur 5 ans.	Il est prévu que la troisième réunion du Bureau (Bur 72) de l'exercice biennal 2010-2011 se tiendra en juin 2011.	

UNEP/BUR/71/3 Annexe I – Page 2

<i>des partenariats entre organisations de la société civile/secteur privé et PAM</i>	1.1.3 Réunion des Points focaux du PAM et réunions des Points focaux des composantes alignées	Progrès accomplis du cours du précédent exercice biennal contrôlés, programme de travail et projets de décisions finalisés pour soumission à la réunion des Parties contractantes		100 (100)	Décision est prise de tenir la réunion des Points focaux des composantes en mai 2011 et celle des Points focaux du PAM la première semaine de septembre 2011.		
	1.1.4 14 <sup>ème</sup> réunion de la CMDD	Recommandations de la CMDD élaborées pour soumission à la réunion des Parties contractantes		45 (50)	Le Secrétariat a entamé le processus de proposition de l'ordre du jour de la réunion de la CMDD : - évaluation de la SMDD - Production et consommation durables (PCD) - Méthodes de travail de la SMDD	La réunion de la CMDD, prévue en mai 2010, sera accueillie par le Monténégro. Les négociations ont démarré avec le pays hôte au sujet de sa préparation.	
	1.1.5 Réunions du Comité directeur de la CMDD	Progrès accomplis contrôlés, orientations fournies au Secrétariat, rapports du Comité directeur de la CMDD soumis à la réunion de la CMDD		40 (20)	Il est prévu qu'une autre réunion, par voie électronique, du Comité directeur de la CMDD se tiendra en novembre 2010, et la dernière en mars 2011.	La réunion examinera les progrès accomplis dans l'évaluation de la SMDD, l'intégration de la PCD et le cadre régional d'adaptation au changement climatique. La réunion sera invitée à examiner le(s) thème(s) de la prochaine réunion de la CMDD	
	1.1.6 Réunion des Points focaux nationaux du MED POL	Activités menées au cours du précédent exercice biennal et programme d'activités pour l'exercice biennal suivant approuvés pour examen par la réunion des Points focaux du PAM	Unité de coordination en collaboration avec les composantes du PAM	40 000 (20)	La préparation de ces réunions a démarré en septembre 2010 et a fait l'objet de la 10 <sup>e</sup> réunion du CEC en octobre 2010.	La démarche du Secrétariat consiste à combiner dans toute la mesure du possible 2 à 3 réunions de Points focaux de composantes en vue d'assurer une utilisation efficace des ressources et de permettre de mieux intégrer le programme de travail du PAM pour chaque thème.	
	1.1.7 Réunion des Points focaux du REMPEC			52			
	1.1.8 Réunion des Points focaux du CAR/PB			23			
	1.1.9 Réunion des Points focaux du CAR/PAP			25			
	1.1.10 Réunion des Points focaux du CAR/ASP (10 <sup>e</sup> réunion)			64.7			
	1.1.11 Réunion des Points focaux de l'INFO/RAC			25			
	1.1.12 Réunion des Points focaux du CAR/PP			60, 001			

	1.1.13 Gestion des questions horizontales	Vision concernant l'écosystème de la zone de la mer Méditerranée et autres documents soumis à la	Unité de coordination en collaboration avec toutes les composantes du PAM	(20)			
	1.1.14 Approche écosystémique, dont la réunion des experts désignés par les gouvernements	réunion des experts désignés par les gouvernements conformément à la Décision IG 17/6 sur l'approche écosystémique		105	<p>- La réunion technique interne "Approche écosystémique et analyse SIG été organisée par l'INFO/RAC" (Rome, 17-18 mai 2010) ; y ont participé les composantes concernées du PAM et la FAO dans le but d'instaurer un outil SIG basé sur le web afin de permettre le partage de données/informations.</p> <p>- Une deuxième réunion d'experts techniques des Pc s'est tenue en juillet 2010 à Barcelone. Elle a été concluante et a adressé au Secrétariat plusieurs recommandations essentielles en vue de faire progresser l'exécution de la feuille de route sur l'approche écosystémique.</p> <p>- Un rapport intégré et 4 rapports sous-régionaux d'évaluation sur les pressions de la pollution, l'état de l'environnement et les tendances de la pollution dans le milieu marin ont été élaborés par l'Unité de coordination, le MED POL, le CAR/ASP et le PB et présentés à la réunion d'experts techniques de Barcelone (6-7 juillet 2010).</p> <p>- La réunion de Barcelone a recommandé au Secrétariat d'élaborer les objectifs écologiques pour la Méditerranée sur la base des 11 descripteurs convenus au titre de la directive-cadre "Stratégie pour le milieu marin" de l'UE, en tenant compte des facteurs socio-économiques et des caractéristiques propres à la Méditerranée.</p>	L'exécution de l'étape 3 de la feuille de route sur l'approche écosystémique, telle que définie par la Décision 17/6, est sur le point d'être finalisée. Une autre réunion technique est prévue en janvier 2011 et la réunion d'experts désignés par les gouvernements se tiendra en avril 2011. Le résultat de ce processus, appuyé financièrement par le Fonds d'affectation spéciale et un concours extérieur de la CE, revêt une importance majeure pour le PAM et contribuera à étayer la préparation d'un projet de décision, pour la prochaine réunion des Pc, sur les objectifs écologiques et le calendrier d'exécution de la feuille de route sur l'approche écosystémique qui a été adoptée à Almeria en 2008.	

	1.1. 15 Préparation/traduction des rapports des organes décisionnels	Rapports officiels des organes décisionnels traduits dans les langues officielles du PAM en vertu du règlement intérieur	Unité de Coordination	60	En vue de rendre efficace l'utilisation des ressources, la préparation des rapports est entreprise par les membres du Secrétariat pour un certain nombre de réunions techniques et elle est limitée à un nombre de pages optimal.	Il s'impose de trancher au plan politique s'il serait plus utile de préparer des conclusions et décision détaillées des réunions au lieu de rapports extenso de celles-ci.	
	1.1.16 Gouvernance de la haute mer 1.1.17 Séquestration du carbone	Impact potentiel des questions émergentes sur le système du PAM, suivi, analysé et traité par les organes décisionnels du PAM s'il y a lieu. Sites possibles d'ASPIM identifiés en haute mer avec la participation des Parties contractantes, le cas échéant	Unité de Coordination avec CAR/ASP et MED POL respectivement	(20) 30	- L'Espagne prépare l'évaluation des risques liés à la séquestration du carbone. Le rapport n'est pas encore finalisé. - Différentes initiatives régionales pour renforcer la gouvernance de la Méditerranée font l'objet d'un suivi soigneux de la part du PAM/PNUE, telle que le processus instauré par l'UE sur la politique maritime intégrée et le processus informel de l'UICN sur la gouvernance de la haute mer. - Le CAR/ASP a collaboré avec l'UICN à la convocation des ateliers "Vers une meilleure gouvernance de la Méditerranée" (Procida, 30 septembre-2 octobre). - Les Points focaux du CAR/ASP, à leur réunion (Istanbul, 1 <sup>er</sup> juin 2010), ont retenu 10 aires de conservation prioritaires englobant la haute mer comme candidates à l'inscription sur la liste des ASPIM.	L'étude devrait être prochainement finalisée. Une fois qu'elle le sera, elle sera soumise au groupe d'experts nationaux désignés pour révision et proposition de mesures.  La deuxième phase du projet est lancée depuis le début 2010.	
	1.1.18 Capacité améliorée de planification stratégique intégrée 1.1.19 Plan de mobilisation conjointe de ressources élaboré 1.1.20 Programme stratégique sur 5 ans mieux aligné sur les priorités 1.1.21 Programme de travail 2012-2013 aligné sur le programme de travail sur 5 ans	-Système intégré efficace de planification et budgétisation établi -Recommandations de l'audit pleinement appliquées - Programme sur 5 ans indiquant clairement la stratégie et les priorités -Programme biennal aligné sur les priorités stratégiques -Mobilisation accrue de ressources externes - Plan de mobilisation de ressources	Unité de Coordination, Composantes du PAM	(120) 52,7	- Depuis la dernière réunion du Bureau, deux réunions du CEC se sont tenues, l'une adossée à la réunion de Barcelone de juillet 2010 sur l'approche écosystémique et l'autre adossée à la réunion du groupe de coordination du Projet de partenariat FEM/PNUE à Rome en octobre 2010. - Les rapports des réunions du CEC sont présentés comme documents	Les travaux sont en cours sur les indicateurs de suivi de la mise en œuvre du Programme de travail et de son rapport coût-efficacité au niveau des prestations/réalisations essentielles.	

	<p>1.1.22 Suivi et évaluation des programmes de 5 ans et 2 ans au moyen de méthodes normalisées</p>	<p>finalisé et soumis au Bureau pour examen et conseils concernant le suivi                      - Jeu d'indicateurs pour suivre le rapport coût-efficacité de l'application du programme de travail convenus-- et documentés                      - Nombre d'accords de pays hôte signés</p>			<p>d'information UNEP                      UNEP/BUR71/Inf.4 and Inf.5                      - Système de rapports cohérent et intégré sur la mise en œuvre du programme de travail appliqué selon le conseil pertinent du BUR 70.                      - Des négociations pour un nouvel apport de ressources supplémentaires sont en cours avec la CE et l'AEI en vue d'appuyer la mise en œuvre du programme de travail sur l'approche écosystémique et le renforcement des capacités nationales dans le but de mettre en place un système commun d'information par l'entremise de l'INFO/RAC.                      - Analyse effectuée des Protocoles "offshore" et GIZC en vue de définir les attributions techniques des composantes en fonction de leurs mandats.</p>	<p>- Préparation d'un plan de mobilisation de ressources et d'outils de valorisation de la planification de la planification stratégique.                      - Les propositions concernant le rôle potentiel des composantes au regard des Protocoles "offshore" et GIZC seront analysées à la prochaine réunion du CEC afin de les prendre en compte selon les cas dans la conception du programme de travail 2012-2013 et de la stratégie d'application du Protocole GIZC actuellement en préparation.</p>	
	<p>1.1.23 Accords de pays hôte révisés finalisés</p>		<p>Unité de Coordination</p>		<p>Le projet de modèle d'Accord de pays finalisé avec le PNUE et soumis au Bureau pour consultation et accord a été adressé aux ministres des pays hôtes pour observations en retour. Suite aux délibérations de la dernière réunion du Bureau sur le projet d'Accord de pays hôte, aucun pays n'a envoyé d'observations sur le texte.</p>	<p>Les négociations démarreront prochainement avec chacun des pays hôtes à leur demande et/ou à l'initiative du Secrétariat.</p>	

	<p>1.1.24 Formuler et appliquer une politique interne orientée vers des résultats et des arrangements de partenariat efficaces</p> <p>1.1.25 Actualiser et élargir les accords de collaboration avec des partenaires mondiaux et régionaux essentiels (CE, AEE, CBD, RAMSAR, UICN, MEDWET)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de partenariats conjoints établis</li> <li>- Indicateurs pour surveiller l'application des accords de collaboration élaborés et suivis</li> <li>- Accords de collaboration existants avec des acteurs régionaux clés actualisés et communiqués pour avis au Bureau</li> <li>- Liste des partenaires du PAM revue et mise à jour sur la base de la Décision IG 19/5</li> <li>- Nombre de politiques/décisions ayant fait l'objet d'une consultation avec des partenaires du PAM avant leur adoption</li> <li>- Application de la Décision IG 19/5 sur la coopération PAM/société civile suivie et donnant lieu à un rapport soumis au Bureau et à la réunion des Pc</li> </ul>	<p>Unité de Coordination avec l'appui des composantes du PAM</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une coopération solide s'est instaurée concernant la contribution du PAM à Horizon 2020 (renforcement des capacités et système commun d'information).</li> <li>- Le PAM a reçu de l'AEE une subvention de 70 000 euros pour entreprendre un état des lieux dans les pays du sud de la Méditerranée en ce qui concerne le SEIS (système d'information partagée sur l'environnement).</li> <li>- Un projet final a été soumis à l'AEE au début octobre 2010. Dans le cadre de ce projet, un atelier national s'est tenu au Maroc et a réuni 40 participants représentant de hauts fonctionnaires de différents ministères et secteurs. Le rapport final du Projet sur les synergies PAM/PNUE &amp; H2020 entrepris par la DG environnement de la CE a été soumis à la fin août 2010. Le Secrétariat s'emploie à prendre en charge et examiner avec la CE les conclusions et recommandations de ce rapport en vue de renforcer la coopération, d'accroître les synergies et de rehausser s'il y a lieu la participation institutionnelle du PAM/PNUE aux structures de H2020 en accord avec les Pc.</li> <li>- Suivi des politiques de l'UE relatives à H2020 et à d'autres initiatives et projets connexes.</li> </ul>	<p>Le procès-verbal de la réunion est joint comme document d'information UNEP/BUR/70/Inf.9. Dans les prochains mois, le Secrétariat centrera ses travaux sur le renforcement de la coopération avec l'AEE et l'UICN et mettra à jour, le cas échéant, le programme de travail conjoint. L'atelier sur le SEIS au Maroc a été concluant et a abouti à un certain nombre de conclusions qui seraient utiles à des fins régionales, s'il y a lieu, en ce qui concerne les besoins des pays de mettre en place des systèmes nationaux de partage de l'information dans le cadre de l'<i>Infosystème PAM</i>. Le Secrétariat a pris part à d'importantes réunions organisées par des agences et acteurs partenaires en vue de rehausser la visibilité et l'impact du PAM sur les politiques et actions régionales ainsi que d'assurer les synergies nécessaires selon le cas. La Politique maritime intégrée présente un intérêt tout particulier.</p>	
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------	--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

	<p>1.1.26 Partenariat et coopération: appui aux ONG selon les critères convenus en commun avec le Bureau et les Points focaux du PAM</p> <p>1.1.27 Participation des ONG au processus décisionnel du PAM</p>		<p>Unité de Coordination avec l'appui des composantes du PAM</p>	<p>110</p>	<p>Le Secrétariat en est encore à la phase de planification et d'analyse en application de la Décision sur le partenariat du PAM/PNUE avec la société civile. Une assistance a été fournie à 5 ONG pour qu'elles exécutent de petits projets d'intérêt pour le Programme de travail du PAM : ce sont MEDSOS, INARE, RAED, MEDCOAST et MEDASSET.</p>	<p>L'ensemble du processus d'application de la Décision IG.18/5 sera lancé en janvier de l'année prochaine.</p>	
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	------------------------------------------------------------------	------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

	<p>1.1.28 Coordination efficace du Projet de Part. strat. FEM</p>	<p>Gestion du Projet FEM pleinement opérationnelle et efficace afin de coordonner l'application de la politique marine et côtière en Méditerranée</p>	<p>Équipe FEM avec l'Unité de Coordination et les Composantes du PAM</p>	<p>1 017</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Composante régionale du Partenariat Med a achevé sa première année de mise en œuvre.</li> <li>- Le rapport de démarrage a été finalisé, le plan de travail détaillé et le budget approuvé par le Comité directeur et ils sont en cours d'exécution : tous les documents ont été traduits en français.</li> <li>- Tous les documents sont disponibles sur le site web du PAM/PNUE et le site web du Partenariat Med doit être lancé d'ici la fin 2010.</li> <li>- La deuxième réunion du groupe de coordination s'est tenue les 18-19 octobre à Rome en Italie.</li> <li>- Le bilan d'exécution du projet évaluant les progrès de celui-ci a été établi et revu par la DGEF PNUE (il doit être mis à la disposition du public).</li> <li>- 55 réunions, stages de formation et manifestations techniques ont été organisées par l'ensemble des 12 partenaires de co-exécution.</li> <li>- La coordination et l'échange d'informations entre la Composante régionale PAM/PNUE et le Fonds d'investissement ont été examinés et convenus.</li> <li>- Un consultant a été recruté pour diriger le projet sur la variabilité climatique et la phase de préparation est en cours.</li> </ul>	<p>- Le Bilan d'exécution du projet confirme que si l'ensemble de celui-ci est mis en œuvre avec succès, les activités de communication pourraient handicaper son aboutissement et doivent être pleinement exécutées, notamment un site web tout à fait fonctionnel.</p>	
--	-------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------	--------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--



## Prestations 1.2

## Déficiences d'application corrigées: les Pc sont aidées à atteindre les objectifs de la Convention de Barcelone, des Protocoles et des stratégies adoptées

Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget total (euros, 000)	État de la mise œuvre 1 <sup>er</sup> avril – 30 septembre 2010	Remarques	% du budget dépensé
<p><i>Nombre de politiques, lignes directrices et plans régionaux adoptés et financés</i></p> <p><i>Stratégie régionale sur les détritrus en mer adoptée d'ici 2011</i></p> <p><i>Stratégie régionale sur la gestion des eaux de ballast des navires adoptée d'ici 2011</i></p> <p><i>Nombre d'inspecteurs environnementaux par nombre d'installations</i></p> <p><i>Base de données et lignes directrices sur les mouvements illicites de déchets dangereux établies d'ici 2012</i></p> <p><i>Indicateurs de la SMDD documentés et confrontés</i></p>	<p>1.2.1 Mise en œuvre de la SMDD comportant une évaluation des questions de sa gouvernance</p>	<p>Rapport d'évaluation et recommandations de suivi de la SMDD soumis au Comité directeur de la CMDD et à la Dix-septième réunion des Parties contractantes</p>	<p>Unité de coordination en collaboration avec des composantes du PAM</p>	<p>(100) 30</p>	<p>Mandat d'évaluation de la SMDD révisé et négocié avec les membres du Comité directeur de la CMDD.</p>	<p>- L'évaluation de la SMDD est destinée à faire ressortir la pertinence de la stratégie et la nécessité de l'adapter aux questions actuelles et prévisionnelles du développement durable.</p>	
	<p>1.2.2 Réunions de consultation et ateliers régionaux pour appuyer les SNDD, évaluation de la SMDD, enjeux et problématiques de l'intégration de l'environnement et du développement</p>		<p>Unité de coordination avec le concours du CAR/Plan Bleu et d'autres composantes du PAM</p>	<p>(40) 40</p>	<p>Publication d'un appel à propositions. Cinq propositions soumises.</p> <p>L'ODI (Overseas Development Institute) a été sélectionnée comme consultant chargé de l'évaluation de la SMDD.</p>	<p>- Cinq propositions ont été soumises après appel public. Un Comité d'évaluation spécial a été constitué à cette fin.</p> <p>- Il est prévu que l'évaluation de la SMDD soumettra ses propositions dans 7 mois.</p> <p>- L'Unité de coordination est appelée à suivre et à appuyer le processus. Les propositions seront débattues avec le Comité directeur de la CMDD et présentées à la CMDD.</p>	

	<p>1.2.3 Réalisations de dépliants résumant les données essentielles concernant la mise en œuvre de la SMDD, études nationales sur l'intégration des dispositions de la SMDD dans les politiques publiques, révision des indicateurs prioritaires de la SMDD</p>	<p>Nombre de dépliants diffusés, Nombre d'études nationales réalisées, Nombre d'indicateurs révisés</p>	<p>CAR/PB avec l'Unité de coordination et les autres CAR</p>	<p>30</p>	<p>Une fiche documentaire du PAM consacrée au développement durable a été réalisée et distribuée aux réunions et conférences internationales. Un dépliant succinct actualisé sera réalisé dans le courant 2011.</p> <p><b>Une évaluation des SNDD doit être communiquée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Résumé – Recommandations</li> <li>b. Profils de pays</li> </ul>		
	<p>1.2.4 Formulation de programmes et mesures relatifs au mercure, au secteur agroalimentaire et aux produits chimiques inscrits à l'annexe A de la Convention de Stockholm Convention, et réunion d'experts désignés par les gouvernements pour les finaliser</p>	<p>Programmes et mesures formulés et soumis au groupe d'experts désignés par les gouvernements</p>	<p>MED POL et CAR/PP en consultation avec l'Unité de coordination</p>	<p>100</p>	<p>- 3 rapports d'évaluation sont en cours de finalisation. Des avant-projets de programmes de mesures et calendriers sont en cours de rédaction.</p>	<p>Une réunion d'experts désignés par les gouvernements est prévue en février 2011 en vue d'une première révision des projets de programmes et mesures.</p>	
	<p>1.2.5 Organisation d'une réunion des parties prenantes nationales - Mise au point de valeurs limites-seuil nationales (VLSN) pour un pays méditerranéen, - Impression et publication de la carte des sites régionaux d'immersion de matériel de guerre</p>	<p>1. Montages institutionnels et coopération entre parties prenantes nationales améliorés 2. VLSN soumis pour approbation par l'autorité nationale 3. Carte distribuée à tous les pays et acteurs concernés</p>	<p>MED POL</p>	<p>5</p>	<p>gissant du rapport avec la carte des immersion de matériel de guerre, rd s'est produit dans l'impression en on de la mise en place d'un nouveau système d'appel d'offres.</p>	<p>Jne fois imprimé, le rapport sera distribué aux parties prenantes de toute la région - comme les autorités portuaires, les associations de pêcheurs, les ministères de la pêche et du transport maritime, etc.</p>	
	<p>1.2.6 Élaboration d'un plan d'action stratégique régional pour la gestion des détritrus, avec ses incidences financières</p>	<p>Plan d'action stratégique soumis aux Parties contractantes</p>	<p>MED POL/OMS</p>	<p>5</p>	<p>La stratégie fait actuellement l'objet d'une analyse pour évaluer les incidences financières de sa mise en œuvre</p>	<p>L'expert achèvera son analyse d'ici la fin de l'année. La stratégie sera présentée aux Pc en 2011.</p>	
	<p>1.2.7 Exécution de certaines activités du Plan d'action pour combattre le trafic illicite de déchets dangereux dans des pays arabes: 1) préparation de la base de données sur les déchets dangereux et produits chimiques interdits ; et 2) manuel de formation destiné aux agents et inspecteurs portuaires</p>	<p>1. La base de données est opérationnelle 2. Le manuel de formation destiné aux agents et inspecteurs portuaires est rédigé, publié et diffusé.</p>	<p>MED POL</p>	<p>35</p>	<p>Une proposition a été soumise au début de 2010 au Centre régional égyptien de la Convention de Bâle (BCRC). Par suite de changements intervenus dans l'administration du Centre, la proposition sera renégociée.</p>	<p>Mise en place d'une base de données commune concernant les produits interdits et toxiques pour aider les services à la clientèle.</p>	

	<p>1.2.8 Réunion d'un réseau d'inspecteurs sur la mise en conformité et l'application effective de la législation</p> <p>1.2.9 Octroi d'une aide technique, institutionnelle, organisationnelle, financière à deux pays pour renforcer leurs corps d'inspecteurs</p>	<p>Finalisation des indicateurs de conformité et d'application effective Aide fournie à deux pays</p>	<p>MED POL/ OMS/FEM</p>	<p>114</p>	<p>La première réunion nationale s'est tenue à Podgorica (Monténégro), les 18 et 19 mai 2010. Une proposition visant à tenir une réunion similaire en Croatie a été acceptée, mais les dates restent à fixer.</p> <p>4 scientifiques ont été aidés à participer au 39<sup>e</sup> Congrès de la CIESM à Venise en mai 2010.</p>	<p>Les activités seront réalisées au titre de l'octroi d'une assistance à deux pays en vue du renforcement de leurs systèmes d'inspection.</p> <p>Une aide sera fournie à 4 scientifiques pour leur permettre de participer à la 14<sup>e</sup> Conférence internationale sur les proliférations algales nocives qui doit se tenir en novembre 2010.</p>	
	<p>1.2.10 Octroi d'une aide et de bourses à des scientifiques pour une formation</p>	<p>20 scientifiques participent aux manifestations MED POL sur cette question</p>	<p>MED POL</p>	<p>30</p>	<p>Sur demande, l'activité complète la même activité menée dans le cadre d'un projet (Safemed) financé sur des fonds externes exécuté par le REMPEC pour assurer la participation de toutes les Pc. Cette activité est liée aux travaux préparatoires de la Banque mondiale, auxquels le REMPEC a participé, pour la mise en place d'un réseau de magistrats en Méditerranée au titre du Projet "Med durable" du FEM. Aucune demande d'expertise n'a été reçue des pays Safemed. L'allocation budgétaire pour 2010 a été annulée en raison de coupes budgétaires imprévues.</p>	<p>La Banque mondiale a organisé deux réunions préparatoires, l'une en juin 2009 et l'autre en mars 2010, auxquelles ont pris part 13 pays méditerranéens (leurs délégués représentant leurs autorités judiciaires nationales) qui ont fait part de leur soutien à la mise en place d'un tel réseau.</p>	

UNEP/BUR/71/3 Annexe I – Page 12

	1.2.11 Fournir une expertise pour la transposition de l'annexe I de la Convention MARPOL dans la législation nationale	La législation nationale appliquant l'annexe I de MARPOL instaurée dans les Pc ayant bénéficié de l'assistance d'experts	REMPEC	10	Sur demande. L'activité complète la même activité menée au titre d'un projet financé sur des fonds externes (SAFEMED) actuellement exécuté par le REMPEC pour faire en sorte que toutes les Parties contractantes y participent. Cette activité est à relier aux travaux préparatoires de la Banque mondiale, auxquels le REMPEC a pris part, pour la mise en place d'un réseau de magistrats en Méditerranée, au titre du projet "Med durable" du FEM.	La Banque mondiale a organisé deux réunions préparatoires, l'une en juin 2009 et la seconde en mars 2010, auxquelles les délégués de 13 pays méditerranéens (représentant leurs autorités judiciaires) ont participé et exprimé leur adhésion à la mise en place d'un tel réseau..	
	1.2.12 Atelier sur la mise en œuvre des annexes I et II de MARPOL	Annexes I et II de MARPOL correctement mises en œuvre par les Pc participantes	REMPEC	104	Exécuté et communiqué à la dernière réunion du Bureau (BUR 70).	Cette activité complétait la même activité menée au titre d'un projet financé sur des fonds externes (Safemed) actuellement exécuté par le REMPEC pour faire en sorte que toutes les Parties contractantes y participent. Tous les fonds restants du budget MTF ont été annulés en raison de coupes budgétaires imprévues.	
	1.2.13 Atelier sur la mise en œuvre de l'annexe VI de MARPOL	Annexe VI de MARPOL ratifiée et mise en œuvre par les Pc participantes	REMPEC	77	L'Atelier aura lieu les 26 et 27 octobre 2010 à Athènes.	Cette activité complétait la même activité exécutée par le REMPEC au titre d'un projet (Safemed) financé sur des fonds externes, en vue d'assurer la participation de toutes les Pc. Tous les fonds restants du budget MTF ont été annulés en raison de coupes budgétaires imprévues.	

	1.2.14 Atelier sur les violations de l'annexe I de MARPOL	Procédure de poursuites des contrevenants devant les tribunaux par les autorités de l'État du pavillon et de l'État côtier instaurée par les Pc participantes	REMPEC	17	Comme il était demandé, le Centre a établi le projet de rapport de la réunion pour la mise en place pour la mise en place d'un réseau de magistrats en Méditerranée, au titre du projet "Med durable" du FEM. Avec les projets de lettres en date du 7 avril 2010 que la Banque mondiale doit adresser aux Ministres de la Justice. Il n'a pas été reçu d'autres nouvelles de la Banque mondiale en dépit de plusieurs demandes. Les projets de lettres n'ont pas été envoyés.	Cette activité 1.2.14 prévue pour 2011 est annulée en raison de coupes budgétaires imprévues.	
	1.2.15 Fournir une expertise sur les procédures et systèmes nationaux de surveillance continue	Déficiences du système national de surveillance aérienne relevées et améliorations entreprises par les Pc qui ont bénéficié du concours d'experts	REMPEC et pays volontaires au sein et en dehors de la Convention de Barcelone	10	Sur demande. Mesure à prendre: demander aux pays s'ils sont intéressés par cette activité.	À envisager dans le cadre du programme d'activités du réseau de magistrats. Chypre a demandé le concours d'un consultant afin d'introduire dans les marinas la surveillance de l'application de l'annexe I de MARPOL. Tous les crédits restants seront annulés en raison de coupes budgétaires imprévues.	
	1.2.16 Étude de la possibilité de développer une politique sous-régionale de surveillance des zones marines sous juridiction	Système sous-régional de surveillance exploré	REMPEC		Cette question a été présentée lors de la réunion des chefs d'état-major des marines de l'initiative 5+5 tenue à Malte en mai 2010.	Pas de fonds alloués à cette activité (et pas de décaissements nécessaires). Mesures à prendre: amorcer un débat avec les Pc concernées.	
	1.2.17 Renforcement du régime de contrôle par l'État du port en Méditerranée	Campagne convenue d'inspection concentrée sur 3 jours concernant les déficiences d'application de l'annexe I de MARPOL	REMPEC	134	L'activité est à envisager avec l'exécution des activités Safemed. L'activité de formation a démarré dans le cadre de l'exécution du projet Safemed.	Toutefois, compte tenu de l'entrée en vigueur du nouveau régime d'inspection au titre du Mémorandum d'accord de Paris, il n'est pas prévu que cette campagne régionale puisse avoir lieu au cours du présent exercice biennal..	

	<p>1.2.18 Assistance pour renforcer les capacités des administrations maritimes et assurer une application effective par l'État du pavillon</p>		<p>REMPEC,</p>	<p>277</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 étudiant présentement à l'Université maritime mondiale (WMU),</li> <li>- 1 autre à l'Institut du droit maritime international (IMLI).</li> <li>- Atelier sur la Convention OIT tenue du 6 au 8 avril dans les locaux de l'EMSA.</li> <li>- 3 ateliers nationaux sur le système d'audit volontaire des États membres de l'OMI organisés en Israël, Turquie et Syrie.</li> <li>- 1 participation régionale assurée lors de la 18<sup>ème</sup> session du sous-comité sur l'exercice des pouvoirs de l'État du pavillon à l'OMI.</li> <li>- 2 nouveaux étudiants ont rejoint l'université maritime mondiale.</li> <li>- 1 tutorat au Maroc pour les inspecteurs de l'État du port.</li> </ul>	<p>Ces activités sont mises en œuvre dans le cadre du projet Safemed II financé par la CE. Suite à l'atelier national en Israël, ce pays s'est porté volontaire pour l'audit de sa performance dans la mise en œuvre des instruments de l'OMI.</p>	
	<p>1.2.19 Tenir une réunion de la Task force régionale Globalast et un atelier régional d'harmonisation</p>	<p>Avant-projet convenu concernant une stratégie régionale intégrée sur la gestion des eaux de ballast des navires et les espèces invasives</p>	<p>REMPEC et CAR/ASP</p>	<p>26.5</p>	<p>La réunion s'est tenue du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2010 et s'est conclue sur l'adoption par le Groupe d'étude régional du projet de Stratégie. La réunion a également demandé au REMPEC de rechercher l'approbation d'un régime intérimaire volontaire harmonisé pour l'échange d'eaux de ballast.</p>	<p>À ce jour, les pays suivants ont déjà confirmé leur appui : Chypre, Croatie, Espagne, Grèce, Israël, Liban, Monténégro, Syrie, Tunisie, Turquie.</p>	
	<p>1.2.20 Réaliser une étude sur un réseau approprié de lieux de refuge en Méditerranée</p>	<p>Approche coordonnée possible en vue de désigner de tels lieux de refuge en cas de survenue d'un accident</p>	<p>REMPEC</p>	<p>20</p>		<p>L'activité complétait la même activité menée au titre d'un projet financé sur des fonds externes (Safemed) actuellement exécuté par le REMPEC pour faire en sorte que toutes les Pc y participent.</p>	

	<p>1.2.21 Bilan de l'état actuel de la GIZC dans les pays méditerranéens, avec un inventaire des diverses expériences nationales/locales concernant une zone non constructible du littoral</p>	<p>Questionnaire rempli sur le bilan de la GIZC Rapport sur le bilan de la GIZC en Méditerranée rédigé, publié et diffusé</p>	<p>CAR/PAP</p>	<p>50</p>	<p>Un questionnaire de bilan a été diffusé pour observations aux partenaires de PEGASO et aux Points focaux nationaux du CAR/PAP. Un atelier a été organisé à Portoroz (Slovénie), le 24 septembre 2010, pour valider le questionnaire.</p>	<p>Après validation par les PFN du CAR/PAP, le questionnaire est en cours de finalisation pour diffusion aux Parties contractantes.</p>	
	<p>1.2.22 Poursuite des investigations sur les questions de responsabilité et d'indemnisation des dommages. Atelier régional pour l'examen des résultats à tenir juste avant la réunion du groupe de travail sur la responsabilité et la réparation</p>	<p>Suggestions et propositions, selon le cas, soumises pour examen à la réunion des Pc de 2011</p>	<p>Unité de coordination avec l'appui du MED POL, du REMPEC et du CAR/ASP</p>	<p>(80) 65</p>	<p>Il est proposé de réaliser l'activité au cours du prochain exercice biennal.</p>		
	<p>1.2.23 Aider les pays à soumettre des rapports en application de l'art. 26 de la Convention de Barcelone</p>	<p>Nombre de rapports soumis en augmentation Nombre accru de rapport soumis en ligne Nombre accru d'informations évaluées en ligne Base de données mise en place et pleinement opérationnelle, Outils d'harmonisation définis et appliqués.</p>	<p>Unité de coordination, MED POL, REMPEC et CASR/ASP</p>	<p>50</p>	<p>Le Secrétariat a informé les Parties de la préparation du rapport 2008-2009 sur les mesures prises en application de la Convention et de ses Protocoles. En outre, il a contacté l'Italie pour demander que le système de rapports en ligne soit accessible à toutes les Pc en novembre 2010 après transfert de l'INFO/RAC à l'ISPRA.</p>	<p>Le formulaire de rapport sur la Convention de Barcelone et ses Protocoles sera disponible et accessible en novembre 2010, comme l'ont confirmé les autorités italiennes.</p>	
	<p>1.2.24 Revalorisation du système de rapports en ligne en vue de le rendre plus convivial et efficace</p>	<p>Formulaire de rapport et indicateurs d'efficacité achevés Atelier régional sur les rapports et les indicateurs Formulaire de rapport sur le Protocole GIZC intégré dans le système de rapports en ligne du PAM</p>	<p>INFO/RAC et Unité de coordination en consultation avec les autres composantes du PAM</p>	<p>100</p>	<p>Déjà réalisé, suite à la validation par l'INFO/RAC.</p>		

	1.2.25 Accroître l'harmonisation du système de rapports		Unité de coordination en collaboration avec MED POL, REMPEC, CAR/ASP, CAR/PAP	10		S'agissant de l'harmonisation, le PNUE exécute un projet qui, pour le moment, ne porte que sur les conventions mondiales concernant directement le PAM, comme celles de Bâle, Stockholm, CDB, CITES, etc. Le Secrétariat s'efforce d'instaurer une coopération afin de tirer parti, dans toute la mesure du possible, des possibilités d'harmonisation en matière de rapportage.	
	1.2.26 Mettre en place une base de données sur les aspects juridiques et institutionnels de la mise en œuvre		Unité de coordination avec l'appui de l'INFO/RAC	20		Les travaux seront lancés prochainement.	
	1.2.27 Finaliser le formulaire de rapport sur le Protocole GIZC		Unité de coordination et CAR/PAP avec l'appui du CAR/PB	(40) 20	Les travaux d'élaboration du nouveau formulaire pour le Protocole GIZC sont en cours. L'objectif consiste à engager un premier débat par voies électronique avec les Points focaux du CAR/PAP en vue de réunir leurs avis préliminaires et de soumettre un projet révisé pour approbation à la réunion des Points focaux du CAR/PAP en mai 2011.		
	1.2.28 Préparation d'un guide explicatif du texte du Protocole GIZC	Guide explicatif établi, publié et diffusé	Unité de coordination et CAR/PAP	21.2	Les résultats suivants ont été obtenus à ce jour concernant le projet sur le Protocole GIZC : - Un rapport sur la zone côtière non constructible relevant de l'article 8 du Protocole GIZC - Le projet de rapport de la première partie du Guide explicatif a été soumis et est en cours de révision. - L'étude de cas, à savoir la comparaison des dispositions juridiques en Croatie au regard du Protocole, a été lancée.		



1.2.29 Dispositions amorcées pour un Infosystème sur le Protocole GIZC	Infosystème conçu, conditions requises du système définies	CAR/PAP et INFO/RAC	72	À lancer	Le lancement de cette activité est prévu pour le 4 <sup>e</sup> trimestre 2010.
1.2.30 Évaluation de l'état d'application de la Convention et de ses Protocoles en application des prescriptions du Document sur la gouvernance	Rapport soumis au Comité de respect des obligations et à la réunion des Pc Résultats diffusés Difficultés d'application recensées	Unité de coordination	15	Réalisation prévue en 2011 après soumission par les Parties de leurs rapports pour la période 2008-2009.	
1.2.31 Assistance juridique aux pays pour le développement de leur législation et réglementation appliquant les instruments juridiques du PAM et promotion de leur entrée en vigueur	Législation et réglementation renforcées et valorisées	Unité de coordination	40		Activité réalisée sur demande des Pc. À ce jour, aucune demande n'a encore été soumise.
1.2.32 Procédures et mécanismes de respect des obligations pleinement opérationnels	Documents de travail sur les situations de non-respect des obligations et d'autres fonctions du Comité, établis et diffusés en temps voulu	Comité de respect des obligations Unité de coordination avec l'appui, selon le cas, d'autres composantes du PAM	(55.031) 147	Une première analyse des rapports pour 2006-2007 a été effectuée en vue de recenser d'éventuels problèmes de non-respect dans les cas d'application. Ce travail est en cours en préparation de la réunion du Comité de respect des obligations.	La réunion du Comité de respect des obligations est prévue pour février/mars 2011.
1.2.33 Essai des indicateurs d'efficacité	Indicateurs d'efficacité prioritaires, réalistes et pertinents proposés aux réunions des Points focaux du PAM et des composantes du PAM	Unité de coordination en étroite coopération avec le PB et d'autres composantes du PAM	(40) 50	En ce qui concerne les indicateurs d'efficacité, la dernière réunion du Bureau est convenue d'allouer les fonds de cette activité aux activités relatives à l'approche écosystémique en vue d'assurer la synergie entre les processus.	
1.2.34 Assistance juridique à l'Unité de coordination et aux composantes du PAM	Conseils juridiques sur les questions juridiques émergentes de nature horizontale dûment fournis à temps	Unité de coordination	20	Avec le concours d'un consultant, le Secrétariat a établi une évaluation concernant les énergies marines renouvelables.	Le Secrétariat communiquera les résultats de cette évaluation à la réunion du Bureau (Bur 71) après une réunion d'experts restreinte sur cette question.

	1.2.35 Aider les pays à mettre en place des réseaux de surveillance d'habitats clés	Nombre de sites surveillés ou d'ASP prises en compte, nombre d'habitats ou espèces sensibles surveillés	CAR/ASP	30		L'identification de l'activité destinée à cartographier et surveiller les formations coralligènes dans les eaux grecques, en coopération avec Archipelagos (Institut de recherche marine et environnementale de la mer Égée) est prévue pour la fin 2010..	
	1.2.36 Réaliser des évaluations régulières des ASPIM	% d'ASPIM évaluées	CAR/ASP	5	Des contacts sont pris avec le Ministère espagnol de l'environnement pour procéder à l'évaluation usuelle de deux ASPIM : Maro Cerro Gordo et Cabrera (juillet 20&0).	Processus en cours de réalisation par les autorités espagnoles.	

Prestations 1.3							
Connaissances et informations gérées et communiquées de manière efficace							
Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget total (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> avril – 30 septembre 2010	Remarques	% du budget dépensé
<i>Stratégie d'information et de communication élaborée, adoptée et appliquée</i>	1.3.1 Politique avisée et intégrée du PAM élaborée sur l'évaluation du milieu marin et côtier	Politique d'évaluation du milieu marin et côtier élaborée et intégrée à l'approche d'évaluation élargie	Unité de coordination en coopération avec les composantes du PAM	(50)	Doit être lancé l'année prochaine, sous réserve de la disponibilité de ressources.	Cette activité sera exécutée dans le cadre de l'application de l'approche écosystémique.	
<i>Rapport sur l'état de l'environnement publié tous les deux ans et Rapport sur l'état de l'environnement et du développement publié tous les 4 ans</i>  <i>Données marines et côtières rendues accessibles aux Pc</i>  <i>Nombre de politiques, rapports et publications soumis aux parties prenantes et au grand public et au moins 1 symposium par an</i>	1.3.2 Poursuite du développement et de l'intégration des éléments constitutifs de l'infoPAM, SIMEDD y compris, et application de l'approche écosystémique	Service de répertoires en ligne du PAM Réseau de PFN sur les outils/technologies d'information et communication Atelier du PAM/PNUE sur la mise en place d'une infrastructure de données spatiales (IDS) pour examiner les expériences acquises, les besoins, possibilités, enjeux, acteurs clés et communautés d'utilisateurs, GeoPortail InfoPAM, Principes de partage des données PAM/PNUE, Lignes directrices sur le test d'interopérabilité, Service de téléassistance aux Pc pour les activités de rapport en ligne	INFO/RAC et Unité de coordination en consultation avec les autres composantes du PAM	(950) 418	Acquisition et installation des serveurs, le cœur du système d'information & communication de l'INFO/RAC.		
<i>Fonctionnement de l'Infosystème PAM</i>	1.3.3 Développement du SIMEDD Actualisation et production de métadonnées et catalogue de données	- SIMEDD développé - Nombre d'entrées mises à jour - Nombre de hits sur le site web dédié	PB avec l'INFO/RAC et l'Unité de coordination	83	La mise en place du progiciel 1 a été achevée en juin. La première version du SIMEDD est en ligne depuis le 15 septembre. Cette première version sera améliorée et une nouvelle version sera disponible en ligne d'ici la fin 2010..		

1.3.4 Développement du SIG pour l'Infosystème MED POL	Système opérationnel, Couche SIG pour le GeoPortail InfoPAM	INFO/RAC, MED POL	87	En cours	Le SIG MED POL lancé en décembre 2009 sera intégré dans le geoportail <i>InfoPAM</i> en 2011.	
1.3.5 Gestion des bases de données MED POL	Données et informations correctement gérées et aisément accessibles	MED POL	20	Données de la surveillance continue reçues de la Bosnie-Herzégovine (2006-2008), Chypre (révisées), Slovénie (2007-2009), Tunisie (2009), Espagne (complémentaires, 2004-2007), Turquie (2009 et données précédentes révisées).  La base de données sur les sources est complétée avec les données des BBN 2008.	Chargement de nouvelles données issues de la surveillance continue par l'Égypte, la France, l'Italie, le Maroc, le Monténégro pour corrections. Des courriels ont été envoyés à l'Italie, à Malte et à Monaco pour leur demander de soumettre leurs données de la surveillance encore manquantes.	
1.3.6 Amorce de module de plateforme pour l'Infosystème REMPEC	Rapport sur la situation des technologies de l'information et feuille de route pour faciliter la disponibilité de données sur les activités maritimes, la préparation et l'intervention contre les accidents de pollution Outils électroniques efficaces et interactifs pour faciliter la diffusion de l'information provenant ou à destination des Pc	INFO/RAC, REMPEC	12 53	L'INFO/RAC prévoit de lancer cette activité au quatrième trimestre 2010	Le nouveau site web du REMPEC a été mis en ligne en décembre 2009 et sera revalorisé en fonction de l'information en retour et/ou des besoins exprimés par les Pc.	

	<p>1.3.7 Renforcer les mécanismes régionaux et sous-régionaux de collecte de données et diffusion d'informations sur les espèces invasives non indigènes</p>	<p>Nombre d'espèces inventoriées/ Nombre de pays/institutions appuyant ce mécanisme de recueil des informations</p>	<p>CAR/ASP, INFO/RAC</p>	<p>25</p>	<p>- Suite à une "Étude de faisabilité de la mise en place d'un mécanisme régional de collecte, compilation et diffusion de l'information sur les espèces marines exotiques en Méditerranée" finalisée en avril 2010, le CAR/ASP prévoit de convoquer (en octobre-novembre 2010) un groupe spécial d'experts afin de pousser plus avant l'examen et l'élaboration de la structure proposée pour le système d'information régional. Il a été convenu lors de la 2<sup>e</sup> réunion de la Task Force régionale Globallast (Istanbul, 1<sup>er</sup>-3 juin 2010), organisée par le REMPEC en collaboration avec le CAR/ASP, de coordonner et d'harmoniser le projet du CAR/ASP avec l'initiative Globallast prévue pour mettre en place un système d'information basé sur le web concernant les eaux de ballast et les espèces exotiques.</p> <p>- Une brochure didactique sur les introductions d'espèces et les espèces invasives dans la région méditerranéenne est finalisée.</p>	<p>Elle sera adressée aux décideurs, aux ONG et diffusée au grand public.</p>	
	<p>1.3.8 Réduction de l'empreinte écologique du PAM à travers des activités I&amp;C</p>	<p>Lignes directrices sur le "verdissement" de la Convention de Barcelone et les mesures de compensation du CO2</p>	<p>INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM</p>	<p>35</p>	<p>Un portail coopératif (Groupware) a été installé à l'INFO/RAC pour améliorer la coopération au sein du PAM et s'orienter vers un travail en réseau informatisé ; des systèmes de conférences web ont été testés. Des lignes directrices pour des réunions durables seront élaborées en 2011, en coopération avec le CAR/PP.</p>		

	1.3.9 Réviser la Stratégie d'information & communication du PAM et développer des activités de vulgarisation	Stratégie révisée soumise pour examen et approbation	Unité de coordination, INFO/RAC	(50) 60	L'agence de communication et relations publiques (Weber Shandwick) a mené à bien l'évaluation, laquelle a été présentée et débattue à la réunion du CEC en juillet.	L'évaluation a été achevée et ses conclusions présentées au CEC et au Bureau. La stratégie d'information & communication basée sur l'évaluation est en cours de finalisation pour être présentée au Bureau.	
	1.3.10 Préparation du deuxième Rapport sur l'environnement et le développement	Rapport diffusé	L'unité de coordination et toutes les composantes	(120)		Rapport sur l'Etat de l'Environnement fondé sur les écosystèmes pour l'exercice biennal 2010-2011	
	1.3.11 Nouvelle publication actualisée comportant le texte des instruments juridiques du PAM, et d'un dépliant sur la CMDD	Publication réalisée et diffusée avant la réunion des Points focaux du PAM	Unité de coordination	10	Un premier examen a été réalisé de la publication sur les instruments juridiques du PAM. La mise au point et la publication du texte mis à jour seront effectuées au premier semestre 2011.		
	1.3.12 Mise à jour des différentes sections d'information de MedSIG (herbiers marins, coralligène,) et bases de données bibliographiques régionales	Nombre de bases de données bibliographiques créées, Nombre de références dans chaque base de données Nombre de données géoréférencées intégrées dans MEDSIG	CAR/ASP, INFO/RAC	20	Le projet MedSIG sera ouvert aux Pc à titre d'essai pour une durée de deux mois et sa poursuite sera décidée en fonction des informations fournies en retour par les pays. Une activité de cartographie sera entreprise en Méditerranée orientale et sera axée sur les formations coralligènes en vue de réaliser une carte SIG et d'actualiser la base de données MEDSIG.	Il prévu que l'activité démarrera à la fin 2010.	

1.3.13 Contribution/ coopération aux rapports environnementaux et collectifs du PAM	Outils d'information/ communication pour améliorer la diffusion, la visibilité et l'impact des Rapports techniques du PAM aux niveaux régional et national, par ex. : supports d'information généraux, posters, brochures, dépliants, points d'information, fiches documentaires	INFO/RAC	10		L'INFO/RAC apporte un concours à la communication du PAM pour sa participation à la CoP de la Convention CDB grâce à la préparation d'une affiche pour le stand commun du PNUE.	
1.3.14 Organisation de symposiums pour faire le bilan des connaissances régionales d'intérêt pour l'application des plans d'action concernant les espèces: a) Quatrième symposium sur la végétation marine b) Deuxième symposium sur les oiseaux marins	a) Meilleure diffusion des connaissances scientifiques sur les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I du Protocole ASP & BD b) Meilleure diffusion des connaissances scientifiques sur les espèces de plantes inscrites à l'annexe II du Protocole ASP & BD	CAR/ASP	33	Le 4 <sup>ème</sup> Symposium méditerranéen sur la végétation marine, qui se tiendra à Hammamet (Tunisie) du 2 au 4 décembre 2010, est en préparation. La première annonce en a été diffusée. Le Comité scientifique examine présentement les résumés analytiques et le programme est en préparation.	En raison de contraintes budgétaires, le deuxième symposium sur les oiseaux marins sera supprimé.	
1.3.15 Identification des opportunités de coopération en R&D sur le milieu marin et côtier	Liens avec les opportunités existantes de financement de la recherche dans le cadre de la coopération scientifique et technique méditerranéenne	INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM	34	À lancer.	Le lancement de cette activité est prévu au quatrième trimestre 2010.	
1.3.16 Collecte et diffusion des résultats du projet de R & D relatifs au milieu marin et côtier	Base de données/ élaboration du catalogue sur les bonnes pratiques, outils, lignes directrices et expériences Promotion de séminaires et ateliers sur la S & T	INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM	165	À lancer.	Le lancement de cette activité est prévu au quatrième trimestre 2010.	
1.3.17 Diffusion des possibilités offertes par les technologies innovantes d'observation de la Terre	Rapport de situation sur les initiatives existantes d'observation de la Terre (satellite, in situ, aérienne) et avantages pour l'application de la Convention de Barcelone	INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM	75	À lancer.	Le lancement de cette activité est prévu au quatrième trimestre 2010.	

	1.3.18 Examen, en coopération avec les autres composantes du PAM, des outils et moyens existants de surveillance et de veille de la mer Méditerranée et de son littoral	Aider à la mise en place d'une plateforme internet commune pour rassembler les informations émanant des CAR et des partenaires méditerranéens sur les grandes menaces en jeu Appui à un "Système d'alerte précoce" sur les grands enjeux environnementaux dans la région méditerranéenne	INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM	100	À lancer.	Le lancement de cette activité est prévu au quatrième trimestre 2010.	
	1.3.19 Projet FEM pour le grand écosystème marin de la Méditerranée - Composante 4.3 - Stratégie de réplication	Mise sur pied de l'équipe de réplication du projet; Développement d'une plateforme TIC; Analyse et diffusion de l'information; Organisation de deux réunions sur la réplication Conception et application de mécanismes de diffusion et construction de partenariats; Organisation d'une conférence régionale; Conception et application d'un système de notation de la réplication; Facilitation initiale du développement du projet in situ	INFO/RAC Équipe FEM	590	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La révision de la Stratégie de réplication est en cours.</li> <li>- Actualisation du programme de travail, de l'allocation de ressources et du plan d'appels d'offres.</li> <li>- La réunion avec les animateurs des Groupes de travail du Fonds d'investissement de la Banque mondiale a eu lieu à Zagreb en juin 2010, en prélude à l'évaluation des portefeuilles.</li> <li>- Un consultant de la Banque mondiale recruté pour aider à la finalisation de la Stratégie de réplication.</li> </ul>	L'évaluation des portefeuilles sera achevée avant la deuxième réunion du Comité directeur en 2011.	
	1.3.20 Supports de communication et/ou couverture par les médias de questions importantes, campagnes de sensibilisation, conférences de presse	Fréquence d'exposition des activités du PAM sur des questions importantes dans les médias et les publications, augmentation du nombre de campagnes de sensibilisation	Unité de coordination	81	Lancement de l'État de l'environnement-développement organisé avec le Ministère tunisien de l'environnement; Journée du littoral 2010. Coupures de presse collationnées et disponibles sur demande. Coupures de presse également disponibles : Journée mondiale de l'environnement, Globalast Fiches documentaires sur l'ensemble du PAM établies et distribuées à plusieurs conférences et manifestations publiques..		



<p>1.3.21 Contribution à l'amélioration de la communication interne</p>	<p>Réseau de Points focaux sur l'information &amp; communication (IC) Contribution à l'application de la stratégie d'IC grâce à l'organisation d'activités et manifestations convenues Contribution aux plans annuels d'IC Enquête sur les besoins en IC</p>	<p>INFO/RAC Unité de coordination</p>	<p>80</p>	<p>Suite aux recommandations de l'évaluation, une conférence téléphonique hebdomadaire mensuelle du personnel chargé de la communication entre les CAR et l'Unité de coordination a été instaurée et a lieu depuis le mois d'août.</p>	<p>La valeur ajoutée de cette coordination consiste à faire en sorte que le réseau du PAM apprenne à avoir "une seule voix", ce qui optimise ainsi les capacités de communication et permet de tirer parti des ressources existant à travers le réseau.</p>	
<p>1.3.22 Contribution à l'amélioration de la communication externe et des connexions du PAM avec le monde hors Convention de Barcelone</p>	<p>Application de la Stratégie</p>	<p>INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM</p>	<p>365</p>	<p>Démarrage de la maquette et du système de gestion de contenu du site web de l'INFO/RAC.</p>	<p>La mise en place d'une Plateforme d'information associant les mers régionales de la DEPI/PNUE et les principales conventions (de la Baltique, de Barcelone) est en cours d'examen et en préparation.</p>	
<p>1.3.23 Le site web du PAM révisé et mis à jour est opérationnel</p>	<p>Nombre d'accès accru au site web du PAM</p>	<p>Unité de coordination INFO/RAC Composantes du PAM</p>	<p>5</p>	<p>Une analyse du site web actuel du PAM a eu lieu. Une nouvelle structure a été définie pour refléter le programme de travail sur 5 ans.</p>	<p>Des textes de meilleure facture sont en préparation. La nouvelle conception est prévue pour novembre-décembre 2010, le site web revalorisé devant être prêt à être lancé en janvier 2011.</p>	
<p>1.3.24 Maintenance du site web du MED POL</p>	<p>Site web opérationnel</p>	<p>MED POL</p>	<p>10</p>	<p>Site web du MED POL finalisé et lancé.</p>	<p>Le site web du MED POL n'est pour l'heure qu'en anglais et sera traduit en français sitôt que des fonds seront disponibles.</p>	

	1.3.25 Développer le site web du CAR/ASP en un Centre d'échange d'informations sur la biodiversité	Nombre de connections sur le site web Nombre de flash d'information	CAR/ASP, INFO/RAC	20	La conception d'ensemble du site web du CAR/ASP est finalisée et le site sera lancé à l'occasion de la CoP 10 de la CDB ; il comporte de nombreuses caractéristiques d'un mécanisme de centre d'échanges et une nouvelle manière d'organiser et de visualiser l'information.	A l'occasion de l'Année internationale de la biodiversité et de la CoP 10 de la CDB, une section spécifique du site web sera consacrée à la promotion des efforts méditerranéens de préservation de la biodiversité de la région dans le cadre des ASP, des ASPIM et de la conservation des espèces menacées grâce aux plans d'action régionaux.	
	1.3.26 Deux numéros thématiques du magazine du PAM publiés chaque année	Publiés en trois langues dans les délais impartis. Liste de distribution élargie	Unité de coordination avec la contribution des composantes	70	Compte tenu de la révision budgétaire et conformément à l'évaluation des besoins en communication, <i>MedOndes</i> ne paraîtra plus que sous forme électronique.  Cependant, une conception adaptée a été retenue pour permettre de publier certains articles spécifiques comme fiches documentaires sur support papier.	Le numéro sur la biodiversité est prêt à paraître sous forme électronique pour la CoP de Nagoya.	
	1.3.27 Numéros mensuels du bulletin d'information électronique du PAM	Publiés en anglais dans les délais impartis. Liste de distribution élargie	Unité de coordination avec la contribution des composantes du PAM		Réalisé.	A la lumière de l'évaluation de l'I & C, le contenu et la portée du bulletin d'information est en cours de révision pour répondre aux besoins de l'organisation.	

1.3.28 Publication de numéros de la Série des rapports techniques (MTS) sur des questions thématiques	Rapports publiés et diffusés sur CD-ROM	Unité de coordination avec la contribution des composantes du PAM	10	<p>Les nos 174 et 175 de la Série des rapports techniques ont été envoyés pour modifications après examen rédactionnel interne.</p> <p>Le texte modifié du rapport technique sur la biodiversité est en cours de finalisation pour publication.</p>	Les Rapports techniques traitent des impacts du changement climatique sur la biodiversité et des déblais de dragage.	
1.3.29 Préparation de supports d'information sur les activités MED POL	Visibilité des activités MED POL améliorée	MED POL	30	Le processus est lancé.		
1.3.30 Bibliothèque régulièrement revalorisée et opérationnelle	Nombre accru de demandes d'utilisateur adressées à la bibliothèque	Unité de coordination	5	<p>Projet - "Ratisser large " en cours: explorer les solutions possibles en vue de mieux intégrer les ressources de la bibliothèque au sein des composantes du PAM dans un premier stade, et plus largement dans la région (2<sup>ème</sup> stade).</p> <p>Des consultations ont eu lieu avec les CAR, une réunion avec l'INFO/RAC pour les options techniques. Les coûts des options retenues sont à évaluer.</p>		
1.3.31 Organisation de manifestations/événements du PAM et participation à ceux-ci	Prix de l'environnement méditerranéen Catalogue du prix de l'environnement	INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM	361			
1.3.32 Manifestations visant à promouvoir la visibilité du PAM et la sensibilisation du public	Manifestations ciblées sur les jeunes dans le cadre de la réunion des Pcs et de ses manifestations parallèles : Journée des Nations Unies comme la Journée MED (10 juin), la Journée du littoral (24 octobre), la Journée de la biodiversité	Unité de coordination	(10) 55.6	<p>La Journée du littoral 2010 a eu lieu en Slovaquie. Sa date est désormais officiellement fixée au 25 septembre.</p> <p>Coupures de presse disponibles sur demande, y compris sur la couverture du communiqué de l'UE sur la ratification.</p> <p>Manifestation parallèle et stand d'information du PAM à l'Écofestival d'Athènes (représentant aussi le PNUE).</p>	La planification de la Journée du littoral 2011 doit démarrer avant la fin 2010.	

	<p>1.3.33 Améliorer la communication avec la société civile et le secteur privé sur la production et la consommation durables (PCD), y compris l'échange d'informations sur les meilleures pratiques concernant les kits éducatifs</p>	<p>Lancement et diffusion de rapports, vidéos, études et lignes directrices sur la PCD Kits scolaires sur la PCD</p>	<p>INFO/RAC CAR/PP</p>	<p>60</p>	<p>À lancer.</p>		
	<p>1.3.34 Partenariat FEM pour le grand écosystème marin de la Méditerranée:- Composante 4.2 – Stratégie d'information et communication</p>	<p>Production d'un site Intranet/Internet et d'un magazine en ligne; Conception, production de supports IC spéciaux; Participation à des événements environnementaux nationaux et internationaux, Planification d'une campagne audiovisuelle ciblée</p>	<p>INFO/RAC Équipe FEM</p>	<p>390</p>	<p>- Révision de la Stratégie d'information &amp; communication - Actualisation du programme de travail, de l'allocation de ressources et du plan d'appels d'offres - Démarrage du site web du Partenariat Med, de la Plateforme de connaissances fondée sur le web afin de promouvoir la coopération entre les principaux acteurs et parties prenantes du Partenariat Med.</p>	<p>- Le site web sera pleinement opérationnel en octobre 2010. - Le plan de travail sur la communication sera achevé en octobre 2010. - La Stratégie de communication doit être finalisée et adoptée à la deuxième réunion du Comité directeur.</p>	
	<p>1.3.35 Plan d'urgence pour des activités conjoncturelles (en accord avec les composantes du PAM)</p>	<p>À définir</p>	<p>INFO/RAC</p>	<p>200</p>	<p>L'INFO/RAC a participé à la phase de démarrage du Projet CE/AEE/ENP/SEIS Sud en contribuant à : la définition de l'état des lieux SEIS dans la région, la visite du Maroc, la rédaction de la feuille de route du projet à long terme.</p>		

## Thème II : Gestion intégrée des zones côtières

## Prestations 2.1

**La gestion des zones côtières permet de parvenir à un véritable équilibre entre développement et protection (développement durable du littoral)**

Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> avril – 30 septembre 2010	Remarques	% du budget dépensé
-Nombre de ports/marinas équipés d'installations de réception adéquates par rapport au nombre de ports/marinas du pays -Nombre de projets pilotes réalisés -Nombre de Parties contractantes intégrant les	2.1.1 Essai de la méthodologie prospective d'aménagement de l'espace "Imagine" à différentes échelles spatiales	3 études de cas menées à bien	CAR/PB, CAR/PAP, Unité de coordination	155	CAR/PB: doit être lancé en 2011 dans le cadre du projet PEGASO. Le CAR/PAP a mené à bien une étude dans le cadre du PAC Maroc.	Le CAR/PB projette un document de synthèse pour valoriser la mise en œuvre d'"Imagine" dans le cadre des PAC. Recrutement en cours d'un administrateur de programme "GIZC".	

<p><i>contractantes intégrant les Lignes directrices sur les récifs artificiels</i></p>	<p>2.1.2 Finalisation du Programme d'aménagement côtier (PAC) du Maroc Exécution des activités du PAC en Espagne Activités préparatoires des PAC en Italie, au Monténégro et en France</p>	<p>Rapports finals, Conférence de clôture pour le PAC Maroc. Atelier de lancement organisé et rapports à mi-parcours soumis pour le PAC Espagne. Étude de faisabilité, accord de projet et atelier de lancement pour le PAC Italie. Accord de projet et atelier de lancement pour le PAC Monténégro. Étude de faisabilité et accord de projet pour le PAC France</p>	<p>CAR/PAP, Unité de coordination, autres composantes du PAM</p>	<p>260</p>	<p><b>PAC Maroc:</b> la conférence finale a été organisée à Chefchaouen le 10 juin 2010 pour présenter les principaux résultats du projet et recommander les activités de l'après-PAC. Les documents finaux sont formatés et préparés pour publication au sein de la Série des rapports MTS. <b>PAC Monténégro :</b> la préparation du rapport de démarrage est achevée et l'atelier de démarrage a eu lieu les 15 et 16 juillet 2010 à Almeria (Espagne). L'accord relatif au projet de PAC entre le Gouvernement monténégrin et le PNUE n'a pas encore été signé. Cependant, un projet d'analyse des incidences de l'article 8 (Protocole GIZC) sur l'aménagement du territoire du Monténégro a été établi. La version finale de l'analyse sera achevée à la fin octobre 2010. Pour préparer l'analyse, deux experts en aménagement ont été recrutés. De plus, deux réunions avec des représentants du Gouvernement monténégrin et du CAR/PAP ont eu lieu (25-26/07 et 5-6/10). Cette analyse fera partie intégrante des activités du PAC (activité 1.1 ; composante B). <b>PAC Levante de Almeria (Espagne):</b> l'Atelier de démarrage s'est tenu le 15 juillet et a réuni plus de 120 participants représentant les autorités nationales/locales/régionales, la communauté scientifique et plusieurs ONG. Tous les aspects du projet ont été présentés, les participants ont eu l'occasion de poser des questions et de formuler des observations. Enfin, dans une session conjointe, le PAC a été officiellement lancé. <b>PAC Italie :</b> l'étude de faisabilité est encore en préparation.</p>	<p>Conformément à une recommandation de la Conférence de Chefchaouen, une autre présentation est envisagée à Rabat avant la fin de l'année, afin d'exposer les résultats du projet à des décideurs de haut rang de différents ministères ainsi qu'à des organisations et donateurs internationaux.</p> <p><b>PAC France :</b> une réunion de travail a été organisée à Toulon, le 30 août 2010, entre le CAR/PAP, le PFN français et des représentants du département du Var afin d'examiner le projet de mandat de l'étude de faisabilité d'un PAC dans ce département français.</p>	<p>2RENCE</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------	------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------

	<p>2.1.3 Exécution des activités GIZC de la "Composante régionale" du Projet pour le grand écosystème marin de la Méditerranée du FEM</p>	<p>Projets de stratégies GIZC, atelier sur les PAN, stage de formation à la GIZC et esquisses de stratégies GIZC</p>	<p>CAR/PAP autres composantes du PAM</p>	<p>347</p>	<p>Le CAR/PAP a progressé dans l'élaboration des stratégies nationales de GIZC. Une réunion de réflexion intensive a été organisée à Split en juin 2010. Un projet d'évaluation des stratégies nationales et PAN de GIZC a été rédigé en août 2010. Trois réunions de consultation ont été organisées pour la rédaction du Cadre méthodologique intégrant, à savoir deux à Split et une à Athènes. Des représentants du PHI-UNESCO, du GWP et du CAR/ASP ont participé à ces réunions. Dans le cadre du Plan de GIZC transfrontière, deux mandats ont été finalisés pour des Animateurs d'équipes de consultants nationaux (AECN). Les Points focaux du Partenariat Med ont désigné deux consultants nationaux comme AEN, le CAR/PAP a vérifié les désignations et deux contrats ont été signés pour deux AECN, pour l'Albanie et le Monténégro. La collecte de données a été réalisées et les contacts établis avec différentes institutions travaillant récemment dans ce domaine. Le consultant national AE a été désigné par le Point focal du Partenariat Med., le mandat a été convenu et le contrat signé.</p>	<p>Le CAR/PAP a participé à la 1<sup>ère</sup> réunion de coordination du PHI-UNESCO tenue à Paris, deux mandats ont été préparés pour les consultants, à savoir des spécialistes en méthodologie concernant le changement climatique et en planification de la biodiversité, les consultants sélectionnés et recrutés sous contrat. L'élaboration de ce document a été coordonnée avec les partenaires et leur consultants. Les premières conclusions relatives à l'IMF ont été rédigées en septembre 2010. L'AE international a été désigné. Dans le cadre du plan de GIZC de Reghaia, les mandats de l'AECN et du conseiller de l'équipe de consultants internationale ont été mis à jour. Le Conseiller de l'équipe a été sélectionné, le mandat convenu et le contrat signé.</p>	
	<p>2.1.4 Organisation de deux ateliers de formation sur le Protocole GIZC</p>	<p>Deux ateliers de formation organisés Nombre de participants aux ateliers</p>	<p>CAR/PAP</p>	<p>(50) 10</p>	<p>Pas encore amorcés, dans l'attente d'un complément de ressources financières.</p>		

	2.1.5 Exécution du projet PEGASO (7 <sup>e</sup> programme-cadre de l'UE) sur la GIZC; plateforme de gouvernance GIZC partagée pour les Bassins de la Méditerranée et de la mer Noire	- Projet de plateforme de gouvernance GIZC -Plateforme de gouvernance GIZC partagée interactive	CAR/PAP	185	Une réunion de coup d'envoi du projet s'est tenue à Venise du 12 au 14 avril 2010 en vue de présenter le projet aux parties prenantes et partenaires concernés et de débattre des modalités de travail. Participation à la réunion organisée par le chef de file du programme WP3 afin de redéfinir le site web du projet (Séville, 15-16 juillet 2010). Deux articles ont été rédigés pour le premier numéro du Bulletin d'information sur le projet : l'un sur le Protocole et l'autre sur la Plateforme.	Le CAR/PAP a eu l'occasion de présenter et examiner en détail le Protocole GIZC et la Plateforme de gouvernance GIZC PEGASO. Les travaux sur l'élaboration de la Plateforme se poursuivent, les contacts avec les utilisateurs finaux de la mer Méditerranée/mer Noire sont fréquents, ainsi qu'avec d'autres partenaires du projet, notamment WP1, WP3 et WP5.	
	2.1.6 Rapports sur l'état actuel des systèmes d'aménagement de l'espace (maritime et terrestre) dans les pays méditerranéens	Nombre de bilans établis sur l'aménagement de l'espace	CAR/PAP	30	Une esquisse annotée des rapports nationaux sur les systèmes d'aménagement de l'espace a été établie. Trois contrats ont été signés avec des experts nationaux. Travaux en cours..		
	2.1.7 Rapport de synthèse des études thématiques pour l'application des méthodes/outils de gestion paysagère (établis lors de l'exercice biennal précédent)	Rapport de synthèse sur les méthodes de gestion paysagère établi	CAR/PAP	7	Le rapport sur "Les paysages remarquables" a été mené à bien et un rapport de synthèse des quatre études thématiques est en préparation.		
	2.1.8 Atelier régional de présentation des méthodes et outils de gestion paysagère	Atelier organisé Nombre de participants à l'atelier	CAR/PAP	20	Des consultations avec les autorités sardes ont eu lieu afin de co-organiser et d'appuyer la préparation d'un atelier régional de présentation des résultats. Des réactions positives ont été relevées et il est prévu que l'atelier aura lieu en 2011.		
	2.1.9 Atelier régional chargé de proposer des mesures visant à améliorer l'aménagement de l'espace dans les zones côtières de la Méditerranée	Atelier organisé Nombre de participants à l'atelier	CAR/PAP	(30)		Dans l'attente de ressources financières.	



	2.1.10 Atelier de présentation des Lignes directrices sur la planification intégrée du réseau d'eaux urbaines dans les zones côtières de la Méditerranée (en anglais et français)	Atelier organisé Nombre de participants à l'atelier	CAR/PAP	(60)	Achévé.		
	2.1.11 Atelier de présentation des Lignes directrices sur la gestion des plages en Méditerranée (en anglais et français)	Atelier organisé Nombre de participants à l'atelier	CAR/PAP	(60)		Dans l'attente de ressources financières.	
	2.1.12 Renforcement des capacités des parties prenantes aux Programmes d'aménagement côtier (PAC)	Stages et ateliers de formation organisés dans le cadre des programmes de participation aux PAC	CAR/PAP, avec l'appui d'autres composantes du PAM	13	PAC Maroc: se reporter à 2.1.2, point b).	PAC Espagne: se reporter à 2.1.2 relatif au premier atelier	
	2.1.13 Organiser le cours MedOpen à distance élémentaire (par Internet) sur la GIZC	Nombre d'étudiants abonnés et ayant achevé le cours	CAR/PAP	(10)	Un mandat a été rédigé et un contrat signé avec l'auteur et le professeur pour le jeu de simulation. Deux consultants sous contrat ont soumis des textes mis à jour pour les cours <i>MedOpen</i> élémentaire et avancé. Les consultants ont formulé des observations sur les versions réciproques. Le CAR/PAP a commenté et approuvé la nouvelle version de <i>MedOpen</i> élémentaire. La version à jour du cours <i>MedOpen</i> élémentaire a été finalisée et téléchargée au site internet d'essai. Le test est en cours et sera bientôt transféré au site d'accueil.	Un nouveau cycle de <i>MedOpen</i> avancé est prévu pour le 8 novembre. Annonce préparée et les modalités de promotion retenues. Vérification en cours de la mise à jour des textes pour <i>MedOpen</i> avancé. La préparation du jeu de simulation en est à son stade final.	

	<p>2.1.14 Réalisation des activités relatives à la biodiversité dans le cadre du PAC Almeria – mise en place d'un processus de coopération avec les utilisateurs – organisation d'actions d'information et de sensibilisation – formulation de proposition de planification et surveillance des ASP</p>	<p>Nombre de documents réalisés Rapport sur le processus de consultation Programme de surveillance écologique instauré</p>	<p>CAR/ASP, CAR/PAP, PAM, CAR/PB, CAR/PP, INFO/RAC</p>	<p>75</p>	<p>Après l'atelier de démarrage, qui s'est tenu le 15 juillet et où tous les aspects du projet de PAC ont été présentés, le CAR/ASP aidera l'équipe de conseillers nationaux et l'équipe nationale pour l'activité "Protection des aires marines" dès qu'elles seront constituées et communiquées au CAR/ASP par la composante chef de file et le Coordonateur général du PAC. Le calendrier prévoit un atelier et des activités de cartographie durant l'hiver 2010-2011.</p>	<p>La Composante chef de file de cette activité est le CAR/PAP ( Rapport de lacement, section 6).</p>	
	<p>2.1.15 Mener une étude explorant la meilleure utilisation des installations de réception portuaires dans la région/sous-région</p>	<p>Sur la base des archives de voyage et caractéristiques des navires, le classement des ports à équiper en priorité est établi</p>	<p>REMPEC</p>			<p>Données émanant du SIG Safemed à utiliser pour mener à bien l'étude.</p>	

Thème III: Biodiversité							
Prestations 3. 1							
Services écosystémiques rendus par le milieu marin et côtier identifiés et évalués							
Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> avril – 30 septembre 2010	Remarques	% du budget dépensé
<i>Évaluation globale disponible d'ici 2011</i> <i>Au moins 6 études de cas réalisées et publiées</i>	3.1.1 Étude pour estimer la valeur économique des services environnementaux rendus par la Méditerranée	Étude menée à bien et disponible	Unité de coordination, CAR/PB, CAR/ASP, CAR/PAP	80	L'estimation de la valeur économique des bénéfices soutenable provenant des écosystèmes marins méditerranéens a été établie. Le rapport est en cours de finalisation.		
	3.1.2 Études pilotes pour estimer la valeur économique des activités de conservation	4 études pilotes menées à bien	CAR/PB, avec le CAR/ASP	60	Le processus d'identification d'études des cas d'AMP possibles a été lancé.		
	3.1.3 Aider les pays à cartographier et caractériser d'importants habitats benthiques méditerranéens, avec l'élaboration d'un programme de travail pour combler les lacunes concernant la répartition des habitats prioritaires	Superficie des zones cartographiées et/ou du littoral inventorié Nombre de formulaires standard des données établis Nombre de sites étudiés Programme de cartographie des habitats clés établi et soumis	CAR/ASP	80	L'Université du Pirée (Grèce) entreprend une étude de faisabilité de la création d'une AMP dans les Cyclades, avec cartographie des habitats prioritaires et planification à moyen terme des actions à venir. Les formulaires standard de données (SDF) ont été complétés. Une cartographie biomique du nord de Milos est entreprise.	Une aire protégée a été créée par le Gouvernement grec dans la zone nord de l'île de Milos, laquelle est en cours d'étude avec le concours du CAR/ASP.	
	3.1.4 Convoquer des ateliers de formation à la taxinomie lors de missions sur le terrain destinées à caractériser les sites nationaux dans le cadre du Programme MedMPAnet	Nombre de personnes formées	CAR/ASP	45		Cette activité sera organisée lors d'une mission sur le terrain prévue dans le cadre du Projet MedMPAnet.	

**Prestations 3.2**

**Conservation et utilisation durable de la biodiversité (vision stratégique, nouveaux objectifs dans le contexte de l'après-2010, y compris la pêche, les eaux de ballast, les espèces exotiques), espèces menacées et en danger**

Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> avril – 30 septembre 2010	Remarques	% du budget dépensé
<i>Indicateurs adéquats mis au point :</i> - Nombre de changements du statut d'espèces sur la liste des espèces menacées - Nombre de programmes conjoints de conservation d'espèces en danger - Nombre de Pc ayant des plans nationaux de protection d'espèces en danger - Nombre de plans d'action menés à bien dans le cadre des plans d'action régionaux - Nombre d'ensembles de lignes directrices élaborés	3.2.1 Établir des programmes conjoints régionaux/sous-régionaux de conservation du phoque moine, en collaboration avec les conventions pertinentes	Projets de programmes soumis	CAR/ASP	30	Des mandats pour la formulation de programmes régionaux /sous-régionaux de conservation du phoque moine sont en préparation et en discussion avec le consultant.		
	3.2.2 Caractériser et surveiller les habitats et populations de phoque moine en collaboration avec les institutions nationales concernées	Nombre de caméras installées Nombre de rapports de surveillance effectués Nombre et pourcentage de grottes de reproduction et de repos connues, proposées pour protection	CAR/ASP	38	Dans le cadre de l'application du Programme sur la surveillance des grottes de repos et de reproduction du phoque moine, le CAR/ASP fournira au gouvernement des Baléares 5 "caméras- pièges" à placer aux grottes les plus critiques.		
	3.2.3 Aider les pays à mettre en œuvre des actions de conservation et de surveillance des échouages de cétacés	Nombre d'actions menées en faveur des cétacés	CAR/ASP	30	- Un rapport d'avancement sur les activités du CAR/ASP menées depuis 2007, dans le cadre de la conservation des cétacés, a été établi et sera présenté à la réunion des Parties contractantes à ACCOBAMS (Monaco, 9-12 novembre 2010), en tant qu'Unité de sous-coordination de l'Accord pour la mer Méditerranée et l'océan Atlantique adjacent. - Une mission sur place a été réalisée sur le littoral Est de la Tunisie en vue d'étudier les interactions des cétacés avec la pêche et d'évaluer les populations des diverses espèces de cétacés présentes dans la zone. L'institution chef de file pour cette action est la Faculté des sciences de Bizerte (Tunisie).		

	3.2.4 Évaluer les plans d'action nationaux, recenser les lacunes et les mesures pour promouvoir la conservation des cétacés	Nombre de PAN évalués Liste d'actions prioritaires dressée	CAR/ASP	5	- Le CAR/ASP a pris en charge la participation d'un expert national à un stage de formation de trois mois à l'étude de la biologie des cétacés et il a appuyé sa participation au Huitième séminaire européen tenu à l'Université de Valence (13-17 septembre 2010). Cet expert coordonnera l'organisation d'une série de réunions dans le but de préparer le PAN sur la conservation. Le CAR/ASP a organisé un atelier national en Syrie (Lattaquié, 29-30 septembre 2010) afin de présenter et examiner le Plan d'action national pour la conservation des cétacés en Syrie (élaboré par le CAR/ASP en 2008).	- Le CAR/ASP a contribué à l'organisation du Séminaire européen sur les mammifères marins (Valence, Espagne, 15-17 septembre 2010).  Pour poursuivre la surveillance à long terme des populations de dauphins dans le golfe de Corinthe (Grèce), le CAR/ASP a fourni un appui à l'Institut Thetys.	
	3.2.5 Établir des lignes directrices pour la surveillance des sites de nidification des tortues, Normalisation des méthodes de surveillance, y compris l'étude du sex ratio	Lignes directrices finalisées	CAR/ASP	5	Le mandat est rédigé et la sélection d'un consultant est en cours. Les lignes directrices devraient être examinées par des experts lors de la 4 <sup>ème</sup> Conférence méditerranéenne sur les tortues marines prévue en 2011 à Rome.		
	3.2.6 Assistance aux pays pour la mise en œuvre du plan d'action sur les tortues marines en partenariat avec les organisations qualifiées	Nombre d'activités réalisées pour la conservation des tortues marines	CAR/ASP	20	Le CAR/ASP appuiera la Tunisie et la Libye dans leurs efforts de conservation des tortues marines (surveillance de la nidification, étude du sex-ratio et campagnes de marquage).		

	<p>3.2.7 Assistance aux pays pour la mise en œuvre du Plan d'action concernant les poissons cartilagineux en partenariat avec les organisations qualifiées. Poursuite d'un suivi étroit, actualisation de l'évaluation de l'état des espèces de requins figurant sur la liste de l'annexe III du Protocole « ASP et biodiversité », afin d'envisager à la Dix-septième réunion des Parties contractantes la possibilité de modifier le Protocole pour inclure ces espèces dans l'annexe II</p>	<p>Nombre de rapports nationaux/sous-régionaux/régionaux (CGPM, Bonn, CAR/ASP, UICN) préparés sur les travaux et projets en cours</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>35</p>	<p>Atelier scientifique transversal organisé entre la CGPM et le CAR/ASP à Sfax (Tunisie, 20-22 septembre 2010), consacré à la situation des espèces de requin inscrites à l'annexe III du Protocole ASP &amp; BD en vue d'envisager à la Dix-septième réunion des Parties une éventuelle modification du Protocole pour inscription à l'annexe II. Des documents sur les prises accessoires et la pêche de loisir du requin sont en préparation en coopération avec la CGPM.</p>	<p>La 34<sup>ème</sup> session de la CGPM à Athènes, du 12 au 18 mars 2010, a examiné une proposition de programme de travail établie par le Sous-comité sur l'écosystème et l'environnement marins (SCMEE), auquel contribue le CAR/ASP, concernant les poissons cartilagineux. La proposition comprend l'évaluation des stocks d'espèces de poissons cartilagineux prioritaires.</p>	
	<p>3.2.8 Assistance aux pays pour la mise en œuvre du plan d'action concernant les oiseaux en partenariat avec les organisations qualifiées</p>	<p>Nombre d'activités entreprises</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>8</p>	<p>- Au titre de la mise en œuvre d'un programme de surveillance à long terme des espèces d'oiseaux en Libye, le CAR/ASP appuie deux actions :                  - élaboration d'un Atlas des oiseaux de Libye                  - recensement et marquage de la population de la sterne voyageuse en période de reproduction dans les îles d'Elba et de Gara (1<sup>er</sup>-8 août 2010)</p>	<p>- Le Plan d'action national pour la conservation des espèces d'oiseaux en Syrie a été examiné et adopté lors de l'atelier national tenu à Lattaquié (27-29 septembre 2010) en collaboration avec le Ministère d'État des affaires environnementales de Syrie.</p>	
	<p>3.2.9 Évaluation des interactions entre pêche, aquaculture et conservation des espèces menacées et des habitats sensibles, et proposition de lignes directrices pour réduire ces interactions</p>	<p>Lignes directrices élaborées</p>	<p>CAR/ASP, CAR/PP</p>	<p>25</p>	<p>Collaboration convenue entre le CAR/ASP et la CGPM pour préparer de concert le document.</p>	<p>Le document sera élaboré par la CGPM en collaboration en 2011. Un protocole d'évaluation des prises accessoires de tortues marines est réalisé.</p>	
	<p>3.2.10 Définir et normaliser les méthodes de surveillance des formations coralligènes: convoquer une réunion d'experts</p>	<p>Lignes directrices sur la surveillance du coralligène élaborées</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>26</p>	<p>Il est prévu de tenir la réunion d'experts en janvier 2011. La liste des documents de travail et d'information sera établie et leur préparation lancée sous peu.</p>	<p>.</p>	

3.2.11	Convoquer un atelier de formation aux méthodes d'étude et de surveillance des formations coralligènes	Nombre de personnes formées	CAR/ASP	20		Cette formation est annulée en raison des contraintes budgétaires..	
3.2.12	Réaliser des activités de renforcement des capacités en matière de conservation des tortues marines	Nombre de personnes formées	CAR/ASP	20	Le cours de formation annuel aux techniques de conservation des plages de nidification a été organisé en août 2010 avec la participation de la Syrie, de l'Égypte et de la Libye.		
3.2.13	Atelier sur la convention internationale pour le contrôle des systèmes antisalissures nuisibles sur les navires (Convention AFS)	Moyens d'établir des enquêtes et inspections harmonisées dans le cadre de la Convention AFS examinés par les pays participants	REMPEC,	57	Activité à réaliser au titre d'un projet à financement externe (Safemed)	Prévue au premier trimestre 2011.	
3.2.14	Cours de formation à la surveillance du respect et de l'application effective de la Convention sur la gestion des eaux de ballast des navires (BWM)	Approche développée sur la base des risques pour le contrôle et les inspections	REMPEC, CAR/ASP	25		Ensemble de sessions et outils de formation qui doit être développé par l'Unité Globalballast de l'OMI. La formation sera accueillie par la Croatie.	
3.2.15	Réaliser une étude sur les eaux de ballast des navires en Méditerranée	Informations mises à disposition sur les principales voies maritimes et ports de réception des eaux de ballast des navires	REMPEC	À définir		À réaliser en utilisant les données du SIG Safemed.	

	<p>3.2.16 Renforcer les capacités nationales (juridiques/techniques) de gestion des introductions d'espèces par les eaux de ballast</p>	<p>Nombre d'instruments juridiques appliqués Nombre de stagiaires formés aux divers aspects du problème des eaux de ballast</p>	<p>CAR/ASP, REMPEC</p>	<p>25</p>	<p>Conformément à la décision IG 19/11 de la dernière réunion des Pc qui recommandait l'instauration et la poursuite d'un dialogue avec d'autres accords de mers régionales, le REMPEC a pris part à un Atelier régional organisé le 21 juillet 2010 à Odessa (Ukraine) par la Commission de la mer Noire avec l'appui du Programme intégré de coopération technique (ITCP) de l'OMI en vue de promouvoir une stratégie d'intervention coordonnée entre la Méditerranée et la mer Noire en cas de menace d'espèces invasives.</p> <p>Avec l'appui et dans le cadre du Projet de partenariat Globallast et en étroite coopération avec les autorités nationales compétentes de Turquie, le REMPEC a coordonné l'élaboration de trois documents importants destinés à étayer la mise en œuvre du processus de la Convention de gestion des eaux de ballast (GEB) en Turquie.</p>	<p>L'Atelier a établi un ensemble de priorités similaires à celles de la Stratégie de gestion des eaux de ballast pour intégration dans le projet révisé de stratégie pour la mer Noire.</p> <p>Ces rapports, à savoir une stratégie nationale de GEB, un rapport d'évaluation de la situation de la GEB et une évaluation économique de la mise en œuvre de la Convention GEB, ont été élaborés par un expert turc désigné par les autorités turques et ils ont été achevés en septembre 2010.</p>	
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------	-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--



**Prestations 3.3**

**Réseau d'aires marines et côtières protégées (AMP), y compris les aires situées au delà des juridictions nationales, élargi, renforcé et géré de manière efficace**

Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> avril – 30 septembre 2010	Remarques	% du budget dépensé
<i>Nombre d'AMP créées</i> <i>Superficie couverte par les AMP (km<sup>2</sup>)</i> <i>Plans de gestion d'AMP/ASPIM évalués</i>	3.3.1 Assistance aux pays pour améliorer le réseau d'ASP et la connectivité entre ASP	Lignes directrices élaborées, Nombre d'actions entreprises en faveur des ASP	CAR/ASP	20	Dans le cadre du mémorandum de coopération et du programme conjoint convenus entre les deux parties, le CAR/ASP et le réseau MedPAN prévoient d'élaborer les lignes directrices à l'intention des gestionnaires d'AMP. Ces lignes directrices seront élaborées après l'atelier de partage des expériences qui aura lieu en Tunisie à la mi-décembre 2010.	L'Université du Pirée (Grèce) entreprend une étude de faisabilité de la création d'une AMP dans les Cyclades..	
	3.3.2 a) Instauration d'actions prioritaires pour la création d'AMP, notamment l'évaluation sur place par des experts dans les pays bénéficiaires;  b) Identification des acteurs et des partenaires potentiels, renforcement de l'association active des institutions nationales au processus;  c) Campagnes de caractérisation sur place des sites marins susceptibles d'être désignés comme AMP;  d) Évaluation écologique sur place de nouveaux sites d'intérêt pour la conservation	Liste des actions prioritaires identifiées Liste des acteurs et partenaires potentiels Nombre et/ou pourcentage des sites d'intérêt pour la conservation	CAR/ASP	182  35  220  445	Identification de 13 aires de conservation prioritaires comportant espace de haute mer et susceptibles de comprendre des sites qui pourraient être candidats à une inscription sur la liste des ASPIM.	12 sites prioritaires d'intérêt pour la conservation entérinés par les Points focaux du CAR/ASP.	

	<p>3.3.3 Création d'ASPIM en haute mer</p> <p>a) Analyse juridique de sites préidentifiés;</p> <p>b) Études océanographiques;</p> <p>c) Coopération avec les partenaires et le Comité consultatif pour définir le choix des aires et leurs délimitations;</p> <p>d) Information et sensibilisation à la création d'ASPIM en haute mer;</p> <p>e) Préparation de dossiers concernant 3 sites d'ASPIM potentiels</p>	<p>Dossiers et rapports pour compléter les dossiers sur les ASPIM pour 3 sites potentiels</p> <p>Nombre d'aires protégées proposées en haute mer au cours de l'année 2</p> <p>Masse d'informations, documents de sensibilisation et rapports produits.</p>	<p>a) CAR/ASP, Unité de coordination, REMPEC</p>	<p>25</p> <p>168</p> <p>105</p> <p>49</p> <p>58</p>	<p>- Se fondant sur les déclarations faites par les représentants français, espagnol et slovène à la réunion extraordinaire des Points focaux pour les ASP, préparation des réunions de consultation qui doivent se tenir en octobre-novembre, à savoir : avec l'Espagne et la France pour le golfe du Lion, avec l'Algérie, le Maroc et l'Espagne pour la zone de la mer d'Alboran, et avec l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'Italie, le Monténégro et la Slovénie pour la zone de la mer Adriatique.</p> <p>- Conformément à la recommandation de la réunion extraordinaire des Points focaux du CAR/ASP, l'Unité de coordination du PAM/PNUE a adressé une lettre officielle aux Ministres de l'environnement des Parties contractantes – les réactions des différents pays indiquent que le processus serait trop long et complexe et impliquerait des efforts importants pour la consultation dans chaque pays puisque différents ministères sont concernés par cette question.</p>	<p>Ces activités reposent sur le postulat que les pays concernés acceptent de s'engager dans le processus des rapports de présentation d'ASPIM.</p> <p>- Le processus d'élaboration d'une approche de création et de gestion d'ASPIM au delà des juridictions nationales sera lancé au dernier trimestre 2010.</p>	
	<p>3.3.4 Améliorer la représentativité du réseau d'ASPIM</p>	<p>Nombre d'ASPIM proposées pour inscription sur la liste</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>10</p>	<p>Le CAR/ASP collabore actuellement avec l'Institut de la République de Slovénie pour la conservation de la nature à la convocation d'un atelier intitulé "Vers un réseau représentatif d'AMP en Adriatique" qui doit se tenir à Piran les 28 et 29 octobre 2010.</p> <p>L'Égypte a donné une réponse favorable pour démarrer en collaboration avec le CAR/ASP le processus visant à proposer comme ASPIM l'aire protégée récemment créée de Sallum.</p>	<p>L'atelier traitera de la base scientifique à l'application du "Programme de travail régional pour les aires marines et côtières protégées en Méditerranée comportant une espace de haute mer" dans la région de l'Adriatique.</p>	



Thème IV : Prévention et maîtrise de la pollution

Prestations 4.1

Alerte précoce à la pollution (déversements d'hydrocarbures, substances nocives/potentiellement dangereuses)

Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> avril – 30 septembre 2010	Remarques	% du budget dépensé
<p><i>Nombre de plans d'urgence nationaux adoptés/nombre de Pc</i>  <i>-Carte des zones sensibles et "points chauds" de pollution actualisée et publiée tous les deux ans</i>  <i>-Rapports sur les nouveaux polluants appelant une attention particulière établis en tant que de besoin</i>  <i>-Tendances des niveaux de pollution communiquées tous les deux ans</i>  <i>-Programmes nationaux de surveillance continue préparés et exécutés dans tous les pays Parties contractantes d'ici 2014</i>  <i>- Apports fluviaux</i></p>	4.1.1 Préparation de l'évaluation de l'ordre de grandeur de la quantité d'éléments nutritifs provenant de sources diffuses	Évaluation établie	MED POL	118	Une procédure d'appel d'offres est lancée pour sélectionner un groupe de conseil chargé de réaliser le mandat.		
	4.1.2 Assistance technique et financière fournie aux pays pour l'actualisation/application des programmes nationaux de surveillance continue, y compris la surveillance des aspects sanitaires	8 accords signés; Données produites	MED POL	1800	Accords de financement à petite échelle (SSFA) signés avec l'Égypte et la Tunisie (dans l'attente de la signature de cette dernière) . De nouveaux SSFA sont en négociation avec l'Algérie, la Libye et la Syrie.	Des données sont communiquées périodiquement.	
	4.1.3 Préparation de l'évaluation des tendances des apports de polluants	Rapport soumis aux Parties contractantes	MED POL	20	Le projet de rapport est disponible. Le projet définitif est en cours de finalisation.		
	4.1.4 Assistance technique et financière aux pays pour la formulation/application de programmes sur l'eutrophisation et la biosurveillance	Deux projets exécutés, données communiquées	MED POL	35	Le projet pilote sur l'eutrophisation de la baie de Kotor (Monténégro) est en cours d'exécution.		
	4.1.5 Assistance financière aux pays pour la participation à des études de base et l'organisation d'une réunion	Étude financée et une réunion organisée	MED POL	50	Un SSFA pour l'organisation de l'étude de base MYTITURK recourant à des moules en cage pour la surveillance de la pollution des eaux côtières est en cours d'examen avec la Turquie et l'IFREMER..	Le projet sera exécuté en 2011.	

<i>d'éléments nutritifs évalués, et rapport publié d'ici 2013</i>	4.1.6 Élaboration et/ou actualisation de méthodes communes de surveillance et d'analyse	Méthodes actualisées	MED POL	10		L'AIEA examinera et mettra à jour, si nécessaire, les méthodes d'analyse.	
	4.1.7 Application du programme d'assurance qualité des données concernant : 1. contaminants chimiques 2. biosurveillance 3. eutrophisation	6 exercices d'interétalonnage réalisés	MED POL	340	Une lettre d'accord avec l'AIEA a été signée pour l'exercice biennal 2010-2011. Deux exercices d'interétalonnage sont en cours concernant les substances dangereuses (AIEA). Un exercice d'interétalonnage sur la surveillance des effets biologiques a été mené sous la coordination de la DISAV (Italie). Un SSFA a été signé avec la DISAV et un stage de formation sur la surveillance des effets biologiques a été organisé à Alessandria (Italie, 10-17 septembre 2010).		
	4.1.8 Mise au point d'indicateurs de pollution marine (IPM) pour l'évaluation de l'environnement	Fiches documentaires finalisées	MED POL, Plan Bleu	20	L'élaboration des indicateurs de bon état écologique dans le cadre de la directive-cadre " Stratégie pour le milieu marin" de l'UE a fait l'objet d'un suivi et d'une contribution de la part du PAM.		
	4.1.9 Organisation de 4 sessions de formation à l'analyse des contaminants chimiques	20 scientifiques formés	MED POL	40	2 sessions de formation à l'analyse des métaux et polluants organiques sont actuellement organisées par le MED POL au MESL-AIEA avec la participation de 9 scientifiques provenant de pays méditerranéens.	La session de formation aura lieu à Monaco du 25 octobre au 5 novembre 2010.	
	4.1.10 Organisation d'un atelier conjoint CIEM (OSPAR)/MED POL/ HELCOM sur les effets biologiques	Méthodes harmonisées	MED POL	20	Un atelier et un cours de formation sur la biosurveillance environnementale et l'évaluation des risques ont été organisés par la DISAV (Italie) avec la participation du CIEM. 12 scientifiques méditerranéens y ont participé.		

	4.1.11 Réunion chargée d'examiner les activités de surveillance continue	Exécution améliorée des activités de surveillance continue	MED POL	40		La réunion chargée d'examiner la surveillance continue sera organisée en décembre 2011.	
	4.1.12 Un atelier sur les substances nocives et potentiellement dangereuses	Information collectées sur les substances nocives et potentiellement dangereuses (HNS) transitant dans les pays; plans nationaux d'urgence élaborés par les pays participants sur les substances HNS liées à des événements de pollution marine	REMPEC		L'Atelier régional sera organisé à l'intention des pays arabophones (Algérie, Égypte, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie et Jordanie). Des fonds sont mis à disposition par l'OMI-TCD. La date de la tenue de l'atelier est en discussion.	Les fonds sont mis à disposition, l'atelier aura lieu en janvier 2011.	
	4.1.13 Fournir une expertise/organiser un atelier régional sur l'établissement de plans d'urgence	Adoption du plan d'urgence national	REMPEC		Fonds mis à disposition par l'OMI-TCD pour le plan national d'urgence du Monténégro. Une mission sur place a eu lieu en mai 2010 et un exercice de simulation en juin 2010. La révision du Plan national d'urgence sera réalisée jusqu'à la fin 2010. La première révision du projet et l'exercice de simulation ont eu lieu à Bar en septembre 2010. Le plan est actuellement revu pour être présenté pour adoption avant la fin de 2010		
	4.1.14 Fournir une expertise pour l'élaboration et l'application par les pays de systèmes de préparation et d'intervention	Systèmes d'intervention, arrangements opérationnels et plans d'urgence élaborés, révisés par les Parties contractantes qui ont bénéficié de l'appui	REMPEC	32	Une réunion avec tous les ministères concernés a eu lieu en Albanie en juillet. Le projet de plan national d'urgence est en cours de révision. Une mission a eu lieu en Libye en juin pour faire le point sur la situation du plan national d'urgence. Ce plan est dans sa phase finale.		

	4.1 15 Ateliers dans le domaine de la préparation et de l'intervention	Capacités des divers pays participant à l'activité renforcées	REMPEC	12	Une session de formation sous-régionale (Algérie, Maroc, Tunisie) sur l'évaluation des rivages mazoutés est organisée en collaboration avec le MOIG et l'OMI (ITCP) et se déroulera les 12-14 octobre à Tunis.		
	4.1.16 Atelier régional sur la préparation et l'intervention en cas d'événements de pollution marine	Les plans d'urgence nationaux/sous-régionaux sont efficaces dans les pays bénéficiaires du soutien, entrée en vigueur d'accords sous-régionaux	REMPEC	50		Activité à réaliser en collaboration avec l'industrie pétrolière (MOIG), date de tenue de l'atelier en discussion (éventuellement début juin 2011)..	
	4.1.17 Révision des lignes directrices sur l'utilisation de dispersants	Lignes directrices actualisées disponibles	REMPEC	4	Le mandat a été finalisé et la signature du contrat est prévue pour la fin mars. Les Points focaux du REMPEC désignent actuellement des experts pour appuyer cette activité dans le cadre du Groupe de travail technique méditerranéen. L'avant-projet a été reçu du consultant et est actuellement examinée par le REMPEC avant sa diffusion au MTWG.	Il est prévu que cette activité sera menée à bien d'ici la mi-décembre 2010.	
	4.1.18 Appui à la participation de Parties contractantes à des cours de formation à la préparation et l'intervention contre la pollution marine	Cours de formation	REMPEC	2		Crédits annulés en raison de coupes budgétaires imprévues.	

	<p>4.1.19 Tester et améliorer la capacité de réaction du réseau d'intervention par l'organisation d'exercices d'alerte</p>	<p>Réactivité testée à une demande d'assistance</p>	<p>REMPEC</p>		<p>L'Unité d'assistance méditerranéenne (UAM) sera testée dans le cadre d'un exercice de communications qui sera réalisé à l'occasion de l'exercice MALTEX 2010 organisé par les autorités maltaises. Un exercice de communications sera également organisé en 2010 avec le Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC) à travers le Réseau "International Chemical Environment" (ICE).</p>		
	<p>4.1.20 Maintenir le niveau de préparation de l'Unité d'assistance méditerranéenne (UAM), pour aider les Parties en cas de situation critique</p>		<p>REMPEC</p>	<p>1</p>	<p>Des contacts sont en cours avec la Sea Alarm Foundation en vue de conclure avec celle-ci un mémorandum d'accord pour faciliter la mobilisation de ses experts en cas d'activation de l'UAM du REMPEC après demande d'assistance d'une Pc pour intervenir face à un mazoutage d'espèces sauvages. Suite à des changements institutionnels dans l'administration italienne, l'ex-ICRAM fait désormais partie de l'ISPRA. Etant donné que le mémorandum d'accord passé avec l'ICRAM n'avait pas été renouvelé en dépit de plusieurs tentatives, le REMPEC a repris contact avec l'ISPRA en vue de renouveler ledit mémorandum.</p>		



	<p>4.1.21 Appui à l'organisation d'activités et de réunions conjointes sous-régionales</p>		<p>REMPEC</p>	<p>12</p>	<p>Le REMPEC a appuyé la participation de représentants du Monténégro, de la Slovénie et de la Bosnie à la Conférence adriatique sur les déversements d'hydrocarbures tenue en mai 2010. Le REMPEC va appuyer l'organisation de la réunion des Autorités opérationnelles chargées du Plan d'urgence sous-régional pour la Méditerranée du Sud-Ouest (Algérie, Maroc, Tunisie) qui se déroulera à Tunis le 11 octobre 2010.</p>		
	<p>4.1.22 Réviser les outils d'aide à la décision avec le concours d'experts</p>	<p>L'outil MIDSIS TROCS d'aide à la décision est mis à jour</p>	<p>REMPEC</p>	<p>10</p>	<p>Suite à la réunion stratégique et à la réunion technique tenues avec l'OMI, le CEDRE, Transport Canada, l'ITOPF et le REMPEC les 14 et 18 mars 2010, respectivement, un accord a été signé avec le CEDRE pour l'exécution du projet.</p>	<p>Des réunions régulières se tiendront parallèlement à la réunion du groupe technique OMI OPRC-HNS.</p>	
	<p>4.1.23 Acquisition de données pour maintenir les outils d'aide à la décision</p>	<p>Pc dotées d'un système d'information à jour et fiable sur les principales voies de navigation en Méditerranée.</p>	<p>REMPEC</p>	<p>68</p>	<p>Des dispositions ont été prises pour acquérir les données 2008-2009 pour le SIG sur les flux de trafic maritime en Méditerranée obtenues dans le cadre du projet Safemed financé par l'UE. L'acquisition des données est financée par ledit projet et il est prévu que les nouvelles données seront intégrées dans le SIG au quatrième trimestre 2011.</p>		

Prestations 4.2							
Réduction des niveaux de pollution du milieu marin et côtier de la Méditerranée							
Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> avril – 30 septembre 2010	Remarques	% du budget dépensé
<i>Volume des investissements dans le cadre du programme MeHSIP, du Part. strat. FEM, de la coopération bilatérale et des dépenses nationales affectées aux "points chauds" de pollution</i> <i>Projets d'IETMP (PRTR) établis pour 4 pays au moins</i> <i>Enquêtes de satisfaction auprès des gestionnaires de personnel formé au traitement des eaux usées</i> <i>Nombre de rapports sur la conformité aux normes de pollution des eaux de baignade et des eaux conchylicoles</i>	4.2.1 Contacts maintenus avec les donateurs et organismes de financement internationaux afin d'assurer le financement des actions prioritaires des PAN	Actions prioritaires des PAN en voie de financement dans 7 pays	MED POL	10	Le MED POL coordonne présentement des activités avec Horizon 2020 et le Fonds d'investissement du Partenariat stratégique FEM. Les contacts sont maintenus avec la Banque mondiale pour la réalisation d'une nouvelle initiative d'investissement dans les pays balkaniques et la Turquie.		
	4.2.2 Projets pilotes à des sites de démonstration en Turquie, Algérie, au Liban et en Syrie concernant les tanneries, le phosphogypse, les huiles lubrifiantes et les piles/accumulateurs	Normes soumises pour adoption par l'autorité compétente	MED POL et CAR/PP	309	Des activités ont été concrètement lancées en Syrie, Turquie et Algérie. Le Liban n'a fait part d'intérêt pour l'application du projet de démonstration. Contact a été pris avec la Tunisie à la mi-2010.		
	4.2.3 Mise en œuvre de la composante PCB du Partenariat stratégique FEM, Projets de démonstration de l'apprentissage par la pratique en Albanie, Égypte, Liban, Syrie et Libye (réunions, consultants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 inventaires actualisés</li> <li>- experts nationaux formés aux inventaires et au confinement dans 5 pays</li> <li>- Élimination de 800 tonnes de PCB</li> </ul>	MED POL et CAR/PP	547	<p>4 réunions de démarrage ont été organisées en Albanie, Syrie, Égypte et Libye. Le Liban n'a pas fait part d'intérêt pour la mise en œuvre du projet.</p> <p>Trois experts régionaux ont été recrutés sous contrat pour fournir un concours au MED POL et aux pays participants. Le MED POL a été en contact avec le Bureau des pays PNUD pour une aide visant à faciliter la mise en œuvre du projet au niveau national.</p>	Les réunions mobilisent les parties prenantes, les flux de données, identifient le travail d'équipe.	

4.2.4 Activités et documents de sensibilisation et de renforcement des capacités pour aider les pays méditerranéens à pratiquer une gestion rationnelle des stocks de PCB dans les compagnies d'électricité	- Matériaux/supports de sensibilisation (site web, supports multimédia, dépliants, etc.) - 5 sessions de formation nationales - 25 séminaires dans 5 pays	CAR/PP	340	Le coup d'envoi a été donné avec des réunions nationales en Égypte et en Syrie, les autres devant suivre en avril et mai 2010. Mémoire d'accord signé avec le Centre régional de la Convention de Bâle.	L'identification de la documentation et de certains des experts est en cours.	
Évaluation des Valeurs limites d'émission (VLE) en relation avec les Normes de qualité environnementale (NQE)	Élaboration de scénarios concernant les impacts des apports sur la qualité du milieu marin	MED POL	82	L'appel d'offres pour recruter un groupe de conseil chargé d'établir le mandat est terminé. .		
4.2.5 Deux stages de formation nationaux à l'exploitation et la gestion des stations d'épuration des eaux usées, et à la réutilisation	40 techniciens/ gestionnaires formés	MED POL/OMS	30	Des sessions de formation supplémentaires se tiendront au Maroc et en Syrie.		
4.2.6 Organisation d'ateliers nationaux conjoints MED POL/CAR/PP sur les MTD et MPE pour l'élimination des POP	Perfectionnement des connaissances sur les MTD et MPE pour 20 techniciens	CAR/PP, MED POL	10	Prévu au deuxième semestre 2011. Cette activité résulte de l'étude sur les POP menée en 2010.		
4.2.7 Finaliser le projet d'IETMP grandeur nature en Turquie; Lancer un projet d'IETMP grandeur nature en Syrie et au Maroc; suivi de l'exécution du projet d'IETMP en Égypte	Systèmes d'IETMP opérationnels en Turquie, en Syrie et au Maroc	MED POL, INFO/RAC	105	Le contrat avec la Turquie est envoyé pour signature. L'activité sera lancée au deuxième trimestre 2010. La Syrie a finalisé le projet pilote.	Un retard intervient dans la signature du contrat par la Turquie.	
4.2.8 Organisation d'une réunion pour la finalisation et l'approbation de lignes directrices, ainsi que de profils de qualité, sur les eaux de baignade -Préparation de profils de qualité des eaux de baignade	Soixante profils de plage dans huit pays	MED POL/OMS	90	La réunion se tiendra les 8 et 9 novembre à Athènes au siège du PAM. Les pays suivants ont établi cinquante profils de qualité des eaux de baignade : Albanie, Grèce et Syrie.	Bien que le nombre des profils de qualité des eaux de baignade soit élevé, les contacts seront poursuivis pour recenser les pays désireux d'établir ces profils.	
4.2.9 Exercice d'interétalonnage à l'aveugle sur la qualité des eaux de baignade	Participation de 15 laboratoires	MED POL/OMS	10	A lancer en 2011.		

	4.2.10 Élaboration de lignes directrices sur les risques sanitaires environnementaux dans les établissements touristiques	Lignes directrices convenues	MED POL/OMS	30	À lancer en 2011.		
	4.2.11 Évaluation des niveaux de pollution dus aux stations d'épuration méditerranéennes rejetant leurs effluents dans la mer	Évaluation établie	MED POL/OMS	15	L'activité n'est pas encore achevée étant donné que plusieurs pays n'ont pas communiqué les renseignements requis.	Des efforts sont faits pour que soient communiquées à temps les données adéquates.	
	4.2.12 Assistance technique aux pays afin de faciliter l'accès aux sources de financement existantes pour la mise en œuvre des PAN	Opportunités identifiées	MED POL	85		Un économiste de l'environnement sera recruté en 2011 avec des fonds FEM pour répondre aux besoins des pays en fonction des opportunités.	
	4.2.13 Fournir une expertise pour évaluer les capacités en termes de sécurité des ports commerciaux et des terminaux en Méditerranée	Outil d'évaluation volontaire de la sécurité disponible pour les terminaux pétroliers	REMPEC	À définir	Prévu pour 2011		
	4.2.14 Aider les pays à examiner les systèmes existants d'acheminement par les navires et aider à la préparation des conclusions à soumettre à l'OMI	Conclusions nécessaires à soumettre préparées	REMPEC	12	Activité en cours du projet Safemed. Jusqu'ici aucun pays n'a sollicité d'assistance.		
	4.2.15 Améliorer le contrôle du trafic maritime en développant la capacité VTS	Équipement fourni, installé et opérationnel	REMPEC	1 832	Activité en cours du projet Safemed. Une étude des systèmes existants a été effectuée, des propositions aux pays sont en cours d'examen. À ce jour, seuls deux bénéficiaires du projet Safemed ont accepté l'offre d'échanger des données AIS par l'intermédiaire du serveur méditerranéen hébergé par l'Italie.		

## Thème V : Production et consommation durables

## Prestations 5.1

## Examen des facteurs influant sur les écosystèmes: activités économiques, modes de consommation, infrastructures et développement spatial plus durables

Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> avril – 30 septembre 2010	Remarques	% Du budget dépensé
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 destinations touristiques pilotes étudiées pour estimer l'empreinte économique, sociale et écologique</li> <li>- Lignes directrices sur la mobilité durable formulées</li> <li>- Ratification par les pays de la Convention sur le recyclage écologiquement rationnel des navires</li> <li>- Administration publiques: Nombre d'administrations publiques aidées, dans le cadre d'activités, à adopter des politiques de passation de marchés verts et d'écobâtiment</li> </ul>	5.1.1 Estimer l'empreinte sociale et écologique de destinations touristiques pilotes	10 études de cas menées à bien	CAR/PB et CAR/PAP	175	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avril 2010 : Comité de pilotage du programme sur l'activité touristique (Marseille)</li> <li>- Avril 2010 : rapport de synthèse sur les étapes 1 et 2 du projet</li> <li>- Juin 2010 : réunion d'experts/deuxième réunion de coordination du projet "Profils de durabilité concernant certaines destinations touristiques de la Méditerranée" (Cabras, Sardaigne-Italie)</li> <li>- Septembre 2010 : deuxième et troisième rapports d'avancement des profils de durabilité concernant certaines destinations touristiques de la Méditerranée :</li> <li>- Rapports 2 : Algérie, Croatie, Egypte, Espagne, Tunisie, Turquie</li> <li>- Rapports 3 : Algérie, Egypte, Espagne, Tunisie, Turquie.</li> </ul>	Après la réunion de coup d'envoi (Athènes, oct ; 2009), la deuxième réunion de coordination (Cabras, Sardaigne-Italie, 25-26 juin) représente un stade intermédiaire du projet. Cette réunion à mi-parcours est destinée :	

<p><u>Secteur privé:</u> -Nombre d'entreprises aidées, dans le cadre d'activités, à adopter des écolabels, des procédés de production plus propre et la responsabilité sociale de l'entreprise</p> <p><u>Universités:</u> -Nombre d'universités aidées à inscrire la production &amp; la consommation durables à leurs programmes d'études</p>						<p>- à présenter au groupe d'experts le rapport d'avancement du projet et les premiers éléments de synthèse - à préciser le cadre méthodologique - à débattre des perspectives pour les prochaines étapes.</p>	
<p><u>ONG/société civile:</u> -Nombre d'associations de consommateurs favorisant la consommation de produits verts</p>	<p>5.1 2 Étude de l'impact des activités de croisière et de plaisance sur l'environnement</p>	<p>1 étude régionale achevée</p>	<p>CAR/PB, CAR/PAP, REMPEC, MED POL, CAR/PP</p>	<p>25</p>	<p>Le rapport est en cours de finalisation et le projet sera disponible en octobre 2010.</p>		

	5.1.3 Vue d'ensemble de la situation de la mobilité urbaine en Méditerranée	1 tableau récapitulatif régional établi et 1 séminaire régional organisé	CAR/PB et CAR/PP	35	- Avril 2010 : publication de perspectives diagnostiques régionales reposant sur six études de cas et d'autres travaux antérieurs. - 12 et 13 avril : assistance technique à l'organisation et l'animation d'une conférence régionale à Damas sur "les transports urbains durables" organisée par l'Agence française pour le développement (AFD) et le Ministère syrien des transports.	Reposant sur six études de cas, l'analyse régionale décrit une situation préoccupante concernant la mobilité urbaine avec une augmentation constante de la demande de déplacements, une congestion généralisée, une motorisation de masse, des déficiences récurrentes des transports public, une hausse constante des émissions de gaz à effet de serre dues au secteur des transports.	
	5.1.4 Gestion des déchets Étude sur les flux de matières comme indicateur supplétif pour estimer le volume et les flux de déchets en Méditerranée	1 étude régionale achevée	CAR/PB et CAR/PP, MED POL	95	Analyse en cours des courants d'échanges de certains biens de consommation. Une étude préliminaire sur les courants d'échanges de certains produits est en voie d'achèvement.	Le MED POL a participé à la réunion du Comité de pilotage.	
	5.1.5 Études nationales visant à préciser la nature et les flux de déchets, en particulier des déchets ménagers, en Méditerranée	6 études nationales menées à bien	CAR/PB avec le CAR/PP, MED POL	60	Mandat établi. Recrutements en cours sous contrat d'un expert national en Tunisie, en Syrie, au Liban, en Égypte, en Turquie et en Italie.  4 études en voie d'achèvement pour l'Égypte, la Tunisie, la Turquie et la Syrie.	Le MED POL a participé à la réunion du Comité de pilotage.	

	5.1.6 Assistance pilote au facteur PCD dans les politiques de développement	Études préparées dans deux pays	Unité de coordination, CAR/PP	100	SSFA signé avec le Ministère croate de la protection de l'environnement et de la lutte contre la pollution.	En coopération avec le CAR/PP et le Bureau régional pour l'Europe du PNUE.	
	5.1.7 Eau: Fixation d'un objectif d'économie d'eau à l'horizon 2025	Objectif régional disponible	CAR/PB	25	1) Études sur l'efficacité de l'utilisation de l'eau - 10 études nationales et 1 synthèse régionale disponibles - 2 études en cours (Égypte et Israël) qui doivent être finalisées en octobre 2010 2) Un rapport régional disponible sur l'évaluation des économies d'eau (en anglais et français) 3) Etudes sur des ressources non conventionnelles : - Un rapport régional en cours sur la réutilisation des eaux usées. - 2 études nationales en cours de lancement sur la réutilisation des eaux usées et le dessalement (Espagne et Israël) Mandats en préparation pour des études de cas sur des économies d'eau.	L'objectif régional évalué en 2005 sera actualisé après finalisation des études (2011) qui apporteront un complément d'information sur l'efficacité estimée dans une perspective hydrologique et économique..	
	5.1.8 Assistance aux pays pour le recueil des données disponibles sur les POP et autres produits chimiques Assistance aux pays dans la gestion des produits chimiques (en particulier les POP), des substances et secteurs prioritaires Sensibilisation aux nouveaux POP	2 études, rapports et/ou stratégies ayant trait à la gestion des produits chimiques; 2 activités de sensibilisation, et publication de documents, 2 ensembles de lignes directrices sur les MTD et MPE concernant les nouveaux POP; Nombre de rapports et études sur les POP et d'autres produits chimiques	CAR/PP et MED POL	220	Le CAR/PAP prépare actuellement la sensibilisation aux substances et secteurs prioritaires ainsi qu'aux POP pour le premier semestre 2011.	2 études sur le mercure et les nouveaux POP en cours de révision seront prêtes en décembre 2010.	50%
	5.1.9 Production de matériel éducatif à l'intention des consommateurs, stagiaires et acteurs concernés en vue de mieux informer et sensibiliser aux impacts des produits dans le but de promouvoir des modes de vie alternatifs	Nombre d'associations de consommateurs favorisant les produits verts Nombre de pays ciblés, quantité de gens informés, nombre d'activités de formation et de renforcement des capacités, ateliers et supports/ documents de sensibilisation	CAR/PP, INFO/RAC	64	Le nouveau prix du CAR/PP, <i>Green Shot Award</i> , dont l'objectif est de promouvoir la consommation durable, est lancé. Le Centre a reçu 40 idées vertes et il est en train de réaliser 10 vidéos sur les idées retenues.		45%



	5.1.10 Introduction des outils de PCD et MCD dans les programmes d'études des universités	Nombre d'universités appuyées pour inscrire les PCD et MCD à leurs programmes d'études 2 activités de formation à l'intention des enseignants et recteurs/directeurs d'universités	CAR/PP, INFO/RAC	60	Application d'un nouvel outil de publication en ligne (bibliothèques numériques gratuites) pour atteindre le plus d'universités possible et transférer des connaissances et documents de renforcement des capacités – mars 2011. Préparation de 2 séminaires : l'un à Argelia en 2010 et l'autre à Malte en 2011.	17%
	5.1.11 Séminaires, ateliers, audits et publications sur la production plus propre afin d'impulser la compétitivité verte (GRECO) comme outils permettant aux entreprises méditerranéennes d'être performantes sur le marché mondial	Nombre d'entreprises aidées pour l'adoption de la production plus propre 1 réunion régionale, 15 tournées de présentation nationales, Antennes nationales GRECO mises en place, outils d'autoaudit prêts, Prix GRECO	CAR/PP, INFO/RAC	540	5 tournées d'information nationales réalisées (Liban, Syrie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Algérie), 5 Antennes mises en place (en Égypte, au Maroc, en Tunisie, au Liban et en Jordanie); préparation du Forum ECOMEDA pour la dernière semaine de novembre 2010.	25%
	5.1.12 Projets, formation, transferts de technologies et activités de renforcement des capacités, Supports/documents de sensibilisation aux MTD et MPE par secteur (GRECO) (en fonction des priorités des PAN et des politiques et stratégies de PCD)	Nombre d'entreprises aidées à adopter la production plus propre Nombre de projets, activités de formation et de renforcement des capacités et de supports/ documents de sensibilisation	CAR/PP, INFO/RAC	430	Mise à jour de la base de données sur les technologies avec 5 autres secteurs (agroalimentaire, produits chimiques, ciment, hôtellerie et arts graphiques). 1 atelier en Turquie en mai 2010. Préparation d'un atelier sur l'huile d'olive en Tunisie pour octobre 2010. Étude sur les huiles usagées. Préparation des activités relatives à la participation au PAC Almeria, MTD et MPE dans les secteurs du logement écologique, de la pêche et du tourisme.	39%
	5.1.13 Promotion et diffusion de produits et procédés de remplacement en vue de réduire l'utilisation des POP et autres produits chimiques	Nombre d'activités et supports/ documents de sensibilisation, formation et renforcement des capacités Nombre d'études et rapports sur les produits de remplacement des POP et autres produits chimiques	CAR/PP	24	Contribution à l'élaboration de lignes directrices sur les nouveaux POP et publication de documents de sensibilisation. Résultats des études en cours au second semestre 2011.	26%

	<p>5.1.14 Prise de conscience et engagement accrus de la part des pays méditerranéens (tant pour le secteur public que pour le secteur privé) concernant la nécessité de passer des marchés durables, d'adopter l'écolabellisation, REACH, GHS (Système mondial harmonisé de classement des produits chimiques)</p>	<p>Nombre d'organismes publics et d'entreprises aidés à adopter la passation de marchés publics durables Nombre de supports/ documents et activités de renforcement des capacités pour la passation de marchés publics durables, participation et intérêt manifesté à l'égard des activités réalisées.</p>	<p>CAR/PP et INFO/RAC</p>	<p>128</p>	<p>Parties prenantes recensées et base de données en développement pour la diffusion de documents aux organismes et milieux économiques publics sur la passation de marchés publics durables pour le premier semestre 2011.</p> <p>Une publication technique sur les marchés publics durables est en préparation. .</p> <p>Identification des auteurs de la publication du CAR/PP sur les marchés publics durables.</p>		
	<p>5.1.15 Participation accrue des organisations et réseaux régionaux méditerranéens à la PCD et aux MCD</p>	<p>Nombre de partenariats et mémorandums d'accord signés Projets faisant l'objet d'une exécution conjointe</p>	<p>CAR/PP</p>	<p>59</p>	<p>Mémorandum d'accord signé avec le Centre égyptien de la Convention de Bâle – mars 2010. Mémorandum d'accord signé avec le Centre libanais pour la production plus propre – janvier 2010. Mémorandum d'accord signé avec le Conseil national espagnol de la recherche – juin 2010.</p> <p>La première consultation conjointe des Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm avec les Centres régionaux des Conventions de Bâle et de Stockholm, la FAO et les Bureaux régionaux du PNUE a été accueillie par le CAR/PP lors de la dernière semaine de septembre 2010.</p>		

## Thème VI : Changement climatique

## Prestations 6.1

## Région méditerranéenne à même de relever les défis du changement climatique grâce à une meilleure compréhension des vulnérabilités et impacts écologiques potentiels

Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> avril – 30 septembre 2010	État de la mise en œuvre Résultat /impact	% du budget dépensé
<i>Jeu disponible d'indicateurs d'impact du changement climatique spécifiques à la région méditerranéenne Au moins 2 études disponibles sur les impacts du changement climatique et l'élévation du niveau de la mer Plusieurs études de vulnérabilité sectorielles et transsectorielles</i>	6.1.1 Ateliers d'experts en vue de forger des indicateurs d'impact adaptés à la Méditerranée -Tester les indicateurs	-Nombre d'indicateurs proposés - Nombre de tests réalisés	CAR/PB avec l'appui des autres composantes du PAM	60	Une recherche bibliographique des travaux en cours sur la question a été lancée.		
	6.1.2 Analyse de la vulnérabilité des zones côtières dans une région donnée	Rapport sur la vulnérabilité des zones côtières due au changement climatique	CAR/PAP, autres composantes du PAM	(25)	Le rapport final a été soumis, à savoir : Un document directif comportant un rapport distinct comme document de référence. Il a été communiqué au Secrétariat et à ses consultants travaillant sur les initiatives d'adaptation au changement climatique.		
	6.1.3 Étude sur les conséquences de l'élévation du niveau de la mer dans les zones côtières	Étude disponible	CAR/PB, CAR/PAP, Unité de coordination	30	À lancer en 2011.		

	6.1.4 Synthèse des changements hydrogéologiques prévisibles dans le Bassin méditerranéen dans le contexte du changement climatique	Étude disponible	CAR/PB et CAR/PAP	15	1) Études disponibles: - Modélisation hydrologique des impacts du changement climatique sur quatre grands bassins versants (Rhône, Èbre, Pô & Moulouya) - Etude régionale sur les stratégies d'adaptation au changement climatique - Méthode d'évaluation régionale des impacts du changement climatique sur la demande en eau agricole 2) Études en cours: - Évaluation régionale des impacts du changement climatique sur la demande en eau agricole - Modélisation hydrologique régionale des impacts du changement climatique sur les ressources en eau de surface.		
	6.1.5 Évaluation de l'impact du changement climatique sur la biodiversité des ASP, proposition d'indicateurs et de méthodes de suivi	Étude d'évaluation, Indicateurs et méthodes de suivi établis	CAR/ASP avec l'appui des autres composantes du PAM	43	Activité pas encore amorcée mais prévue avec les activités sur le terrain de MedMPAnet en 2011.		
	6.1.6 Aider les pays méditerranéens à évaluer les impacts du changement climatique sur les espèces et habitats en danger	Nombre d'actions d'évaluation entreprises Protocoles de surveillance ou plans d'urgence instaurés	CAR/ASP	20	Étude du sex-ratio de <i>Caretta caretta</i> aux îles Kuriates (Tunisie). Le rapport sur les résultats de la première année est en préparation et sera prêt à la fin novembre 2010.		
	6.1.7 Étude sur le tourisme et le transport aérien en Méditerranée	Étude disponible	CAR/PB et CAR/PAP	25	Phase 1 : État le plus récent des connaissances - établi Phase2 : Modélisation réalisée, traitement des informations et analyse des résultats en cours.		

**Prestations 6.2****Vulnérabilité socio-économique réduite**

Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Total Budgets (Euro, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> avril- 30 septembre 2010	Remarques	% du budget dépensé
<i>Disponibilité du rapport sur les coûts du changement climatique dans la région méditerranéenne ('Rapport Stern pour la Méditerranée')</i> <i>Nombre d'ensembles</i>	6.2.1 Analyse de la vulnérabilité du tourisme dans une zone donnée	Rapport sur la vulnérabilité du tourisme	CAR/PAP avec l'appui d'autres composantes du PAM	(25)	Il n'y a pas de crédits alloués à cette action.		
	6.2.2 Aider les pays à élaborer des stratégies et établir des demandes de financement concernant le changement climatique et la biodiversité	Nombre de stratégies nationales et demandes de financement établies	CAR/ASP	55	Elaboration et impression d'un rapport d'information concernant l'impact du changement climatique sur la biodiversité en Méditerranée qui sera présenté à la CoP 10 de la CDB.		

<p><i>de lignes directrices sectorielles préparés</i></p> <p><i>Document-cadre sur les dimensions marine et côtière intégrées des stratégies nationales d'atténuation et d'adaptation</i></p>	<p>6.2.3 Analyse de l'adaptation au changement climatique des secteurs Eau/Énergie</p>	<p>2 études nationales disponibles</p>	<p>CAR/PB avec l'appui d'autres composantes du PAM</p>	<p>30</p>	<p>Étude nationale marocaine disponible. L'étude nationale syrienne va être lancée.</p>	<p><b>Principales conclusions de l'étude marocaine:</b>                  Dans le cas d'un scénario de statu quo, la diminution prévue des ressources en eau disponibles (baisse moyenne des précipitations et hausse de l'évaporation) aboutirait à une diminution significative du potentiel de production d'énergie et à une limitation du développement de l'agriculture irriguée. Cette situation appelle la nécessité urgente de politiques d'adaptation au changement climatique dans les secteurs de l'énergie et de l'eau par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une gestion de la demande en eau (réaffectation de l'eau, amélioration de la qualité de l'eau, etc.) et un recours accru aux ressources non conventionnelles ;</li> <li>- une forte stimulation du développement des systèmes alternatifs de production d'énergie renouvelable (systèmes décentralisés basés sur l'énergie éolienne et solaire)</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------	--------------------------------------------------------	-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

6.2.4 Détermination d'indicateurs d'efficacité énergétique adaptés à la Méditerranée	Une base de données méditerranéenne disponible	CAR/PB, CAR/PP avec l'appui d'autres composantes du PAM	30	Le Comité de pilotage sur l'énergie a entériné la mission d'établir une étude régionale et 8 études de cas nationales à sa réunion du 4 mai 2010. Les mandats et contrats sont en négociation avec des experts nationaux.		
6.2.5 Analyse du potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment	3 études nationales	CAR/PB et CAR/PP	70	Quatre rapports (une étude régionale et 3 études de cas nationales (Liban, Maroc & Tunisie) sont disponibles. La traduction anglaise est prévue pour le rapport de l'étude régionale.		
6.2.6 Élaboration d'un scénario énergétique impliquant un passage à une économie à faible intensité de carbone	1 étude prospective	CAR/BP	15	Après examen des premiers résultats d'un scénario énergétique de rupture lors de la réunion du Comité de pilotage sur l'énergie du 4 mai 2010, toutes les observations sont ensuite intégrées pour rédiger le premier rapport en décembre 2010.		
6.2.7 Assistance pilote à la prise en compte du facteur changement climatique dans les politiques de développement		Unité de coordination, Plan Bleu	100	Les instruments juridiques sont en négociation avec la Tunisie et l'Égypte.	Un plan d'action pour intégration de la PCD est attendu du SSFA signé avec la Croatie.	
6.2.8 Élaboration d'un scénario privilégiant les modes de transport durables en Méditerranée	1 scénario disponible	CAR/PB, CAR/PP, CAR/PAP, REMPEC	45	Analyse du programme du Gouvernement français "Grenelle de la mer", surveillance des tendances des échanges maritimes et des pratiques professionnelles.	Le REMPEC doit y contribuer sur demande.	
6.2.9 Compilation de stratégies métropolitaines et municipales d'adaptation au changement climatique	1 étude régionale	CAR/PB, CAR/PAP, CAR/PP	50	Pas encore engagé.	À définir.	0
6.2.10 Promotion d'une méthodologie et de lignes directrices sectorielles favorisant une faible émission de CO <sub>2</sub> (industrie, tourisme, transport maritime, transports et mobilité, aménagement des villes et de l'espace) (CAR/PP)	1 méthodologie actualisée; 15 ensembles de lignes directrices sectorielles	CAR/PP, CAR/BP	240	15 ensembles de lignes directrices en préparation pour le secteur industriel		

	6.2.11 Réaliser une étude évaluant les émissions de gaz à effet de serre par les navires en Méditerranée	1 étude disponible	REMPEC			Fonds externes pas encore identifiés.	
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------	--------	--	--	---------------------------------------	--



**Prestations 6.3**

**Évaluer et fournir des informations en vue de réduire les impacts environnementaux néfastes des stratégies et technologies d'atténuation et d'adaptation  
(par exemple: parcs d'éoliennes, énergie des océans, capture et stockage du carbone)**

Indicateurs pour le programme sur 5 ans	Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> avril – 30 septembre 2010	Remarques	% du budget dépensé
- <i>Intégration du dessalement écologiquement rationnel et de la réutilisation des eaux usées évalué</i> - <i>Lignes directrices fournies sur les modalités d'évaluation des impacts environnementaux d'au moins 3 technologies</i> - <i>Rapport sur les risques des activités de séquestration du CO<sub>2</sub></i>	6.3.1 a) Fournir aux pays méditerranéens, sur demande, un concours technique sur la gestion écologiquement rationnelle des usines de dessalement par le biais de visites d'experts et de missions dans les pays en tirant parti des budgets de la formation et des bourses b) Préparation d'une évaluation des évolutions actuelles dans le secteur du dessalement de l'eau de mer dans la région	Nombre de pays aidés Rapports d'évaluation/plans établis	MED POL	10	Le lancement des activités est prévu en 2011.		
	6.3.2 a) Élaboration d'indicateurs de conformité des stations d'épuration pour la réutilisation des eaux usées b) Préparation de plans d'urgence pour les stations d'épuration en cas d'événements météorologiques extrêmes	1) Indicateurs de conformité élaborés 2) Plans d'urgence établis	MED POL/OMS	30	- Un certain nombre d'experts qualifiés ont été contactés et identifiés pour l'élaboration des indicateurs. - Le plan d'urgence est en préparation.		

	<p>6.3.3  a) Organisation de trois stages de formation à l'application des lignes directrices sur la réutilisation des eaux usées  b) Assistance technique, institutionnelle, organisationnelle et financière aux pays pour la réutilisation des eaux usées traitées, sur demande</p>	<p>1) 60 experts formés dans trois pays  2) Assistance dispensée à deux pays au moins</p>	<p>MED POL/OMS</p>	<p>45</p>	<p>Des contacts ont été pris avec plusieurs pays et l'activité sera exécutée en 2011.</p>		
	<p>6.3.4 Établir des lignes directrices dans le cadre de MedMPANet pour faire face aux problèmes liés au changement climatique</p>	<p>Nombre de documents de référence, ensembles de lignes directrices et documents d'information réalisés</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>90</p>		<p>Activités prévues dans le cadre du projet MedMPANet en 2011.</p>	

**ANNEXE II**  
**État, au mois d'octobre 2010, des signatures et ratifications de la Convention de Barcelone sur la protection**  
**du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et de ses Protocoles**

Parties contractantes	Convention de Barcelone <sup>1/</sup>			Protocole "immersions" <sup>2/</sup>			Protocole "situations critiques" <sup>3/</sup>		Nouveau Protocole "prévention et situations critiques" <sup>4/</sup>	
	Signature	Ratification	Acceptation des modifications	Signature	Ratification	Acceptation des modifications	Signature	Ratification	Signature	Ratification
Albanie	-	30.05.90/AC	26.07.01	-	30.05.90/AC	26.07.01	-	30.05.90/AC	-	-
Algérie	-	16.02.81/AC	09.06-04	-	16.03.81/AC	-	-	16.03.81/AC	25.01.02	-
Bosnie-Herzégovine	-	01.03.92/SUC	-	-	01.03.92/SUC	-	-	01.03.92/SUC	-	-
Chypre	16.02.76	19.11.79	15.10.01	16.02.76	19.11.79	18.07.03	16.02.76	19.11.79	25.01.02	18.01.08
Union européenne	13.09.76	16.03.78/AP	12.11.99	13.09.76	16.03.78/AP	12.11.99	13.09.76	12.08.81/AP	25.01.02	25.06.04
Croatie	-	08.10.91/SUC	03.05.99	-	08.10.91/SUC	03.05.99	-	08.10.91/SUC	25.01.02	01.10.03
Égypte	16.02.76	24.08.78/AP	11.02.00	16.02.76	24.08.78/AP	11.02.00	16.02.76	24.08.78/AC	-	-
Espagne	16.02.76	17.12.76	17.02.99	16.02.76	17.12.76	17.02.99	16.02.76	17.12.76	25.01.02	09.08.07
France	16.02.76	11.03.78/AP	16.04.01	16.02.76	11.03.78/AP	16.04.01	16.02.76	11.03.78/AP	25.01.02	02.07.03
Grèce	16.02.76	03.01.79	10.03.03	11.02.77	03.01.79	-	16.02.76	03.01.79	25.01.02	27.11.06
Israël	16.02.76	03.03.78	29.09.05	16.02.76	01.03.84	-	16.02.76	03.03.78	22.01.03	-
Italie	16.02.76	03.02.79	07.09.99	16.02.76	03.02.79	07.09.99	16.02.76	03.02.79	25.01.02	-
Liban	16.02.76	08.11.77/AC	*	16.02.76	08.11.77/AC	-	16.02.76	08.11.77/AC	-	-
Libye	31.01.77	31.01.79	11.12.09	31.01.77	31.01.79	-	31.01.77	31.01.79	25.01.02	-
Malte	16.02.76	30.12.77	28.10.99	16.02.76	30.12.77	28.10.99	16.02.76	30.12.77	25.01.02	18.02.03
Maroc	16.02.76	15.01.80	07.12.2004	16.02.76	15.01.80	05.12.97	16.02.76	15.01.80	25.01.02	-
Monaco	16.02.76	20.09.77	11.04.97	16.02.76	20.09.77	11.04.97	16.02.76	20.09.77	25.01.02	03.04.02
Monténégro	-	-	19.11.07	-	-	-	-	-	-	19.11.07
Slovénie	-	15.03.94/AC	08.01.03	-	15.03.94/AC	08.01.03	-	15.03.94/AC	25.01.02	16.02.04
Syrie	-	26.12.78/AC	10.10.03	-	26.12.78/AC	11.04.08	-	26.12.78/AC	25.01.02	11.05.08
Tunisie	25.05.76	30.07.77	01.06.98	25.05.76	30.07.77	01.06.98	25.05.76	30.07.77	25.01.02	-
Turquie	16.02.76	06.04.81	18.09.02	16.02.76	06.04.81	18.09.02	16.02.76	06.04.81	-	04.06.03

AC = Adhésion

AP = Approbation

SUC = succession

\* Dans l'attente de la notification par le pays Dépositaire

Parties contractantes	Protocole "tellurique" <sup>5/</sup>			Protocole "aires spécialement protégées" <sup>6/</sup>		Protocole "ASP et diversité biologique" <sup>7/</sup>		Protocole "offshore" <sup>8/</sup>		Protocole "déchets dangereux" <sup>9/</sup>	
	Signature	Ratification	Acceptation des modifications	Signature	Ratification	Signature	Ratification	Signature	Ratification	Signature	Ratification
Albanie	-	30.05.90/AC	26.07.01	-	30.05.90/AC	10.06.95	26.07.01	-	26.07.01	-	26.07.01
Algérie	-	02.05.83/AC	-	-	16.05.85/AC	10.06.95	13.04.07	-	-	01.10.96	-
Bosnie-Herzégovine	-	22.10.94/SUC	-	-	22.10.94/SUC	-	-	-	-	-	-
Chypre	17.05.80	28.06.88	18.07.03	-	28.06.88/AC	10.06.95	15.10.01	14.10.94	16.05.06	-	-
Union européenne	17.05.80	07.10.83/AP	12.11.99	30.03.83	30.06.84/AP	10.06.95	12.11.99	-	-	-	-
Croatie	-	12.06.92/SUC	11.10.06	-	12.06.92/SUC	10.06.95	12.04.02	14.10.94	-	-	-
Égypte	-	18.05.83/AC	-	16.02.83	08.07.83	10.06.95	11.02.00	-	-	01.10.96	-
Espagne	17.05.80	06.06.84	17.02.99	03.04.82	22.12.87	10.06.95	23.12.98	14.10.94	-	01.10.96	-
France	17.05.80	13.07.82/AP	16.04.01	03.04.82	02.09.86/AP	10.06.95	16.04.01	-	-	-	-
Grèce	17.05.80	26.01.87	10.03.03	03.04.82	26.01.87	10.06.95	-	14.10.94	-	01.10.96	-
Israël	17.05.80	21.02.91	19.07.09	03.04.82	28.10.87	10.06.95	-	14.10.94	-	-	-
Italie	17.05.80	04.07.85	07.09.99	03.04.82	04.07.85	10.06.95	07.09.99	14.10.94	-	01.10.96	-
Liban	17.05.80	27.12.94	-	-	27.12.94/AC	-	25.05.09	-	-	-	-
Libye	17.05.80	06.06.89/AP	-	-	06.06.89/AC	10.06.95	-	-	10.06.05	01.10.96	-
Malte	17.05.80	02.03.89	28.10.99	03.04.82	11.01.88	10.06.95	28.10.99	14.10.94	-	01.10.96	28.10.99
Maroc	17.05.80	09.02.87	02.10.96	02.04.83	22.06.90	10.06.95	25.05.09	-	01.07.99	20.03.97	01.07.99
Monaco	17.05.80	12.01.83	26.11.96	03.04.82	29.05.89	10.06.95	03.06.97	14.10.94	-	01.10.96	-
Monténégro	-	-	19.11.07	-	-	-	19.11.07	-	-	-	19.11.07
Slovénie	-	16.09.93/AC	08.01.03	-	16.09.93/AC	-	08.01.03	10.10.95	-	-	-
Syrie	-	01.12.93/AC	11.04.08	-	11.09.92/AC	-	10.10.03	20.09.95	-	-	-
Tunisie	17.05.80	29.10.81	01.06.98	03.04.82	26.05.83	10.06.95	01.06.98	14.10.94	01.06.98	01.10.96	01.06.98
Turquie	-	21.02.83/AC	18.09.02	-	06.11.86/AC	10.06.95	18.09.02	-	-	01.10.96	03.04.04

AC = Adhésion

AP = Approbation

SUC = succession

Parties contractantes	Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (Protocole GIZC) <sup>10</sup>	
	Signature	Ratification
Albanie		04.05.2010/AD
Algérie	21.01.08	
Union européenne	19.01.2009	29.09.10/AP
Croatie	21.01.08	
Espagne	21.01.08	22.06.10/R
France	21.01.08	29.10.09/AP
Grèce	21.01.08	
Israël	21.01.08	
Italie	21.01.08	
Malte	21.01.08	
Maroc	21.01.08	
Monaco	21.01.08	
Monténégro	21.01.08	
Slovénie	21.01.08	01.12.09/R
Syrie	21.01.08	
Tunisie	21.01.08	

AP = Approbation

R = Ratification

Adhésion = AD

## ÉTAT DES ENTRÉES EN VIGUEUR

Instruments juridiques	Lieu et date de l'adoption	Date de l'entrée en vigueur	Lieu et date de l'adoption des modifications, s'il y a lieu	Entrée en vigueur des modifications
<b>Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution,</b> <i>telle que modifiée en :</i> <b>Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée</b> <b>(Convention de Barcelone)</b>	16 février 1976, Barcelone	12 février 1978	—	—
	—	—	10 juin 1995, Barcelone	<b>9 Juillet 2004</b>
<b>Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs (Protocole "immersions"),</b> <i>tel que modifié en :</i> <b>Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs, ou d'incinération en mer</b> <b>(Protocole "immersions")</b>	16 février 1976, Barcelone	12 février 1978	—	—
	—	—	10 juin 1995, Barcelone	<b>Pas encore en vigueur</b>
<b>Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles en cas de situation critique</b> <b>(Protocole "situations critiques")</b>	16 février 1976, Barcelone	12 février 1978	—	—
<b>Protocole relatif à la coopération en matière de prévention de la pollution par les navires et, en cas de situation critique, de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée</b> <b>(Protocole "prévention et situations critiques")*</b>	25 janvier 2002, Malte	<b>17 mars 2004</b>	—	—

\* Aux termes du paragraphe 2 de l'article 25 du Protocole, le Protocole, à partir de la date de son entrée en vigueur (17 mars 2004), remplace le Protocole "situations critiques" (de 1976) dans les rapports entre les Parties aux deux instruments.

Instruments juridiques	Lieu et date de l'adoption	Date de l'entrée en vigueur	Lieu et date de l'adoption des modifications, s'il y a lieu	Entrée en vigueur des modifications
<p><b>Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique,</b> <i>tel que modifié en :</i> <b>Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution provenant de sources et activités situées à terre</b> - <b>(Protocole "tellurique")</b></p>	17 mai 1980, Athènes	17 juin 1983		
			7 mars 1996, Syracuse	<b>11 mai 2008</b>
<p><b>Le Protocole relatif aux aires spécialement protégées de la Méditerranée</b> <b>(Protocole ASP)</b></p>	3 avril 1982, Genève	23 mars 1986	—	—
<p><b>Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée</b> <b>(Protocole ASP &amp; biodiversité)**</b></p>	10 juin 1995, Barcelone	<b>12 décembre 1999</b>	—	—
<p><b>Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution résultant de l'exploration et de l'exploitation du plateau continental, du fond de la mer et de son sous-sol</b> <b>(Protocole "offshore")</b></p>	14 octobre 1994, Madrid	<b>Pas encore en vigueur</b>	—	—
<p><b>Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination</b> <b>(Protocole "déchets dangereux")</b></p>	1 <sup>er</sup> octobre 1996, Izmir	<b>18 janvier 2008</b>	—	—
<p><b>Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée</b> <b>(Protocole GIZC)</b></p>	21 janvier 2008, Madrid	<b>Pas encore en vigueur</b>	—	—

\*\* Aux termes du paragraphe 2 de l'article 32, ce Protocole, à compter de la date de son entrée en vigueur (12 décembre 1999), remplace le Protocole ASP (de 1982) dans les rapports entre les Parties aux deux instruments.





**ANNEXE III**  
**FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE POUR LA PROTECTION DE LA MER MÉDITERRANÉE**  
**CONTRE LA POLLUTION**  
**ÉTAT, AU 30 SEPTEMBRE 2010, DES CONTRIBUTIONS**  
**(EXPRIMÉES EN EUROS)**

Partie contractante	Arriérés de contribut. au mois de décembre 2009	Trop perçu en décembre 2009	Engagements de contribution pour 2010	Recouvrements en 2010 pour les années antérieures		Recouvrements en 2010 pour 2010		Trop perçu en 2010	Contributions non versées pour 2010	contribut. à recouvrer pour 2010 et années antérieures
	EUR	EUR	EUR	EUR		EUR		EUR		EUR
Albanie	3,877	0	3,877	0		0		0	3,877	7,754
Algérie	294,773	0	58,163	0		0		0	58,163	352,936
Bosnie-Herzégovine	0	0	16,619	0		16,619		0	0	0
Croatie	0	0	53,730	0		53,730		0	0	0
Chypre*	0	0	7,755	0		0		0	7,755	7,755
Égypte	(0)	0	27,143	0		0		0	27,143	27,143
Union européenne	0	0	138,483	0		138,483		0	0	0
France	0	0	2,103,262	0		2,103,262		0	0	0
Grèce	0	0	155,653	0		0		0	155,653	155,653
Israël	(0)	0	81,427	0		81,427		0	0	(0)
Italie	0	0	1,737,670	0		1,737,670		0	0	0
Liban	7,946	0	3,877	3,877		0		0	3,877	7,946
Jamahiriya arabe libyenne	449,007	0	109,124	90,000		0		0	109,124	468,131
Malte	0	0	3,877	0		0		0	3,877	3,877
Monaco	0	0	3,877	0		3,877		0	0	0
Monténégro	(1,294)	0	1,294	0		0		0	0	0
Maroc	2,516	0	15,511	2,499		0		0	15,511	15,529
Slovénie	0	0	37,113	0		37,113		0	0	0
Espagne	0	0	830,337	0		830,337		0	0	0
République arabe syrienne	(458)	0	15,511	0		0		0	15,511	15,053
Tunisie	0	0	11,632	0		11,632		0	0	0
Turquie	0	0	124,634	0		124,634		0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>756,368</b>	<b>0</b>	<b>5,540,569</b>	<b>96,376</b>		<b>5,138,784</b>		<b>0</b>	<b>400,491</b>	<b>1,061,777</b>
<b>Contributions additionnelles</b>										
Union européenne	0	0	598,569	0		598,569		0	0	0
Pays hôte	743,178	0	440,000	0		314,861		0	125,139	868,317
Fonds envir.PNUE	0	0	15,000	0		15,000		0	0	0
<b>Total général</b>	<b>1,499,546</b>	<b>0</b>	<b>6,594,138</b>	<b>96,376</b>		<b>6,067,214</b>		<b>0</b>	<b>525,630</b>	<b>1,930,094</b>

\* Le Secrétariat du PAM a été informé par le siège du PNUE que la contribution de Chypre du montant de 7 755 euros en octobre 2010 sera reflétée dans le tableau des contributions qui sera établi à la fin du mois d'octobre 2010.